

Paysan Elite

Au cœur du
Développement
durable

400 Fcfa

BIMENSUEL D'INFORMATIONS ET
D'ANALYSES POUR LE DEVELOPPEMENT
DU MONDE RURAL

N° 140 de Janvier 2024

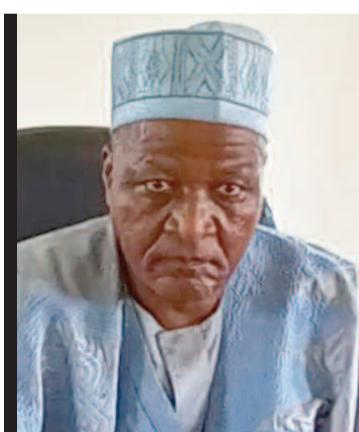
Site web : www.paysanelite.com

Directeur de la Publication : Claude René KANA KANA - TEL. (237) 694 35 06 76 / 675 47 63 03 - E-MAIL: paysanelite2009@yahoo.fr

GABRIEL MBAIROBE Cinq ans d'excellence au Minader

Après avoir bénéficié de la confiance du chef de l'Etat qui lui a confié ce stratégique département ministériel qu'est le ministère de l'agriculture et du développement rural dans le tout premier gouvernement de l'ère Dion Ngute, Gabriel Mbairobe ne s'est appliquer qu'à matérialiser la vision de Paul Biya, qui a appelé à une agriculture de seconde génération. Les actions qu'il a impulsées à la tête de ce ministère relativement au développement des filières, des interprofessions, mais surtout du développement rural, sont une preuve de son engagement sans faille pour l'accroissement de la production et la maîtrise de la sécurité alimentaire au Cameroun.

P. 2



Modernisation du secteur de la production animale Du matériel roulant pour les structures de la SODEPA

Deux Land Cruiser HUV, deux mini-bus de quinze places et quatre motos. C'est la dotation que les structures de la SODEPA viennent d'acquérir du chef de l'Etat, pour améliorer les conditions de travail de ceux qui exercent.

Pp.7-9



Numérisation des services agricoles Le Minader et la Campost scellent des accords

À l'occasion, les deux structures ont, en date du 11 janvier 2024, procédé à la signature d'une convention de partenariat qui pourra être d'un grand apport dans le cadre d'un contrôle plus efficace des recettes affectées aux Ecoles de formation professionnelle agricole et rurale et d'assurer leur bon fonctionnement.

Pp.12

La Lettre de la Rédaction

L'espoir

P.2

Paysanne Elite



Madeleine Tchuinté
Une dame au service
de la Nation

P.2

Usine de transformation de blé de Kribi
Pour la perpétuation
des importations

P.4

Présentation des vœux au Minresi
La feuille de route de
2024 comme priorité

P.6

Pisciculture
Pourquoi la filière ne
décolle pas ?

P.7

Bonnes pratiques culturales
Pastèque : La leçon
qui vient du CRIFAT

P.14

Campus de l'IRAD
16 variétés d'arachides
diffusées depuis 1960

P.15

Semences
Le MINADER déterminé
à booster la filière

P.11

Eta de Dibombari
L'établissement s'arrime
à la modernité

P.13

La Lettre de la Rédaction

L'espoir



Claude René Kana Kana

Le ministre des finances Louis Paul Motaze, a procédé, il y a quelques semaines, au lancement du budget 2024. Cet événement qui était attendu par l'ensemble des camerounais puisque devant marquer le nouveau départ dans le secteur des finances publiques, s'est tenu dans la ville de Maroua, le chef-lieu de la région de l'Extrême Nord. On peut donc comprendre le caractère solennel de ce lancement, la qualité des invités qui y ont répondu présents, mais surtout la qualité des thèmes qui ont meublé les débats lors de ce rendez-vous.

Cette rencontre s'est tenue quelques semaines seulement après la décision prise par le ministre des finances, relativement à la promotion des jeunes dans le secteur agropastoral. En effet, pour les emmener à quitter le chômage et embrasser résolument les activités qui leur permettraient de se prendre en charge d'ici les prochaines années, Louis Paul Motaze, a signé une convention avec des institutions bancaires pour permettre au gouvernement de constituer des fonds de garantie pour les projets agrosylvopastoraux bancables. Dans une sortie à la chaîne de télévision publique, le secrétaire général de ce département ministériel a expliqué à l'opinion publique nationale l'objectif recherché par le gouvernement à travers ce fonds de garantie. Il n'est rien d'autre que la promotion de la jeunesse agrosylvopastorale, qui était jusqu'ici confrontée à la dure réalité de l'accès aux financements devant lui permettre de lancer ses projets, ou tout simplement de procéder à leur extension. On peut donc se rassurer que le calvaire est terminé. Les jeunes auront désormais de quoi se mouvoir sur ce champs d'activités, qui reste l'un des plus sûrs à travers le monde.

Comme on peut donc le constater, c'est l'espoir pour tous. Y compris les observateurs de la scène entrepreneuriale nationale. Car, cette décision du ministre des finances met un terme à la longue crise perdurait, et avait des conséquences néfastes sur le vœu qui était celui de plusieurs jeunes. En tout cas, la constitution d'un fonds de garantie intervient au moment où beaucoup d'entre eux se sont lassés. Du fait des difficultés qui se dressaient sur leur chemin, une fois qu'ils s'étaient engagés dans la voie de la recherche des financements. C'est ainsi que certains d'entre eux ont été stoppés net par l'impossibilité de déposer des titres fonciers auprès des institutions bancaires qui en faisaient la condition absolue pour l'octroi des crédits. D'autres se sont tout simplement heurtés à des problèmes d'avalistes. De sérieux handicaps pour cette jeunesse, qui a voulu depuis très longtemps suivre le président de la république Paul Biya, dans son vœu de voir chaque jeune se réjouir de la création de sa petite et moyenne entreprise (PME) agricole ou halieutique, ou encore aquacole.

Le ministre a donc posé le pas le plus important dans cette nouvelle aventure. Il reste à savoir maintenant si les méthodes de sélection des projets devant bénéficier du dépôt des fonds de garantie, seront à la portée de tous ces jeunes. Car, il est connu de tous que ce sont les pratiques des fonctionnaires de certains départements ministériels, qui sont à l'origine de l'échec des politiques de financement des microprojets des jeunes. Il revient donc au ministre Louis Paul Motaze, d'être exigeant sur le traitement des dossiers des jeunes.

Madeleine Tchuinté

Une dame au service de la Nation

Elle fait partie de ces dames qui se battent au quotidien pour l'avancement des dossiers qui leur sont confiés par la hiérarchie. Une raison qui a amené le chef de l'Etat Paul Biya à lui faire confiance à la tête de son département ministériel depuis de longues années.

Quatorze ans à la tête du Minresi. C'est le temps que dure déjà son bail en ces lieux. La longévité de Madeleine Tchuinté est forcément une marque de confiance du président de la république Paul Biya, à son égard. Une confiance consécutive à sa compétence et son militantisme pour le parti des flammes dont le Paul Biya est par ailleurs le président. Si son entrée au gouvernement relevait en son temps d'un calcul politique, on retiendra à mi-parcours que son bilan à la tête du ministère de la recherche scientifique et de l'innovation est positif. En effet, elle a fait figure de technocrate. Sa maîtrise des dossiers et son sens d'initiative lui ont forgé une bonne réputation au sein de l'appareil gouvernant et de son parti ainsi auprès de l'opinion et même des observateurs de la scène politique nationale. Pharmacienne à la base (elle est propriétaire de la Pharmacie de l'Amitié à Bafoussam). Après l'obtention d'un diplôme universitaire de pharmacienne à l'université de Strasbourg en France, son parcours, atypique, se décline en celui d'une femme dévouée au développement de la science et de son pays. Déjà, elle affichait cette attitude depuis sa tendre jeunesse : « *Elle est sociable, maternelle et particulièrement généreuse* ». Des qualités qui, selon certains de ses proches, la caractérisent depuis son parcours scolaire au collège Jeanne d'arc de Nkongsamba, où elle a fait ses études secondaires à la fin des années soixante, avant de s'envoler pour Strasbourg en France. Son riche bilan à la tête du département ministériel dont-elle à la charge en 2017 et la qualité de son management ont sans aucun doute joué en faveur de son maintien au gouvernement. En



Au boulot !

effet, l'année 2017 a été assez dense en activités dans son département ministériel tant au niveau de l'Administration centrale, des Services déconcentrés, qu'au niveau des Organismes sous tutelle. Depuis qu'elle est aux Commandes au Minresi, elle gère avec maestria les Jersic ; les Rentrées Scientifiques ; ou encore l'évaluation des Chercheurs, afin de s'assurer de leur évolution dans leur carrière professionnelle.

Une attention particulière pour le travail bienfait

Originaire du département du Koung-khi, Madeleine Tchuinté travaille tel un élève attentif qui fait toujours ses devoirs à temps. Conformément aux recommandations du président Paul Biya, elle s'assure que le secteur agropastoral au Cameroun soit haut de gamme. Elle veille au suivi des résultats de la recherche en vue de l'amélioration de la production agricole, la densification de la production des semences améliorées de matériel végétal, animal et halieutique (céréales, légumineuses, racines et tubercules, cultures pérennes, forêts de plantation, volaille, monogastriques, bovins, caprins, ruminants, poissons et crevettes, etc.) la conservation des souches végétales, animales et halieutiques ; la densification des activités de recherche sur la création variétale et l'amélioration des rendements. Cet intérêt pour le

développement du monde rural s'est aussi traduit dans les faits par le lancement du concept des écoles Paysannes dont l'objectif est d'accroître la connaissance et la maîtrise des semences améliorées végétales, animales et halieutiques par les OP. « *Nous avons décidé de centrer cette école (ndlr : école paysanne) sur la problématique de la semence améliorée. Car, la semence est le premier intrant de la production agricole. Sans semence améliorée, pas d'agriculture! Sans semence améliorée, pas d'agriculture de seconde génération, pas de productivité accrue et pas de compétitivité des exploitations agricoles. Au moment où les petits exploitants s'intéressent aux semences améliorées, il est plus qu'urgent de les rendre plus disponibles. En effet, la semence améliorée accélère et favorise la production agricole pour un meilleur rendement* », déclarait-elle à Bafoussam le 11 mars 2016, l'esplanade de l'hôtel de ville du chef-lieu du Département du Koungkhi au cours d'une cérémonie à laquelle ont pris part le Gouverneur de la Région de l'Ouest, le Directeur Général de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (Irad), l'élite Bandjoun sous la conduite de Fotso Victor, le chef supérieur Bandjoun, les forces vives et les populations du Département. Elle a également distribué des plants d'anacardier aux producteurs dans le grand-Nord l'année dernière, pour venir à bout du besoin qui était déjà réel dans cette partie



Gabriel Mbairobe

Cinq ans d'excellence au Minader

Après avoir bénéficié de la confiance du chef de l'Etat qui lui a confié ce stratégique département ministériel qu'est le ministère de l'agriculture et du développement rural dans le tout premier gouvernement de l'ère Dion Ngute, Gabriel Mbairobe ne s'est appliquée qu'à matérialiser la vision de Paul Biya, qui a appelé à une agriculture de seconde génération. Les actions qu'il a impulsées à la tête de ce ministère relativement au développement des filières, des interprofessions, mais surtout du développement rural, sont une preuve de son engagement sans faille pour l'accroissement de la production et la maîtrise de la sécurité alimentaire au Cameroun.

Gabriel Mbairobe serait-il l'homme de la révolution véritable de l'agriculture camerounaise ? Des indices qui pourraient conduire vers une réponse affirmative sont de plusieurs ordres. Le premier aspect a trait à l'humble qui caractérise l'homme. En plus d'être très assidu et ponctuel à son poste de travail, le ministre de l'agriculture et du développement rural, tel un manager des temps modernes, est très coopératif. Un autre attrait qui le singularise, c'est le fait qu'il soit de manière permanente sur le terrain. En sa qualité d'ingénieur (en Electromécanique), il sait que la place d'un technicien de sa trame, n'est pas nécessairement dans un bureau, mais sur le terrain. Animé d'une seule idée : celle de mettre sur de bons rails l'agriculture camerounaise, un peu comme ce qu'il a fait avec la Sodecoton en même temps qu'il assumait la responsabilité de Président du Conseil d'Administration de Coton sport de Garoua. Nous évoquons le fait dans une autre de nos éditions. Le président de la République avait plutôt décelé en lui un autre talent qui, toute proportion gardée, l'accompagne dans ses projets de révolution l'agriculture camerounaise. Des avancées sont enregistrées dans le cadre de la modernisation des moyens de production et leur transformation au plan local. Ce qui fait que de plus en plus, l'agriculture camerounaise évolue vers plus de rentabilité et de compétitivité et participe de l'intensification de la production locale compte tenu de ce que des moyens incitatifs sont donnés aux agriculteurs afin d'accroître leur production. Laquelle induit dans le même temps, la restructuration des grandes entreprises agricoles afin qu'elles deviennent



Le travail d'abord

de véritables chaînes d'accompagnement. En somme, c'est cette lame maîtresse qui constitue le fondement de la mission certes harassante, mais pas impossible qui a été confiée à Gabriel Mbairobe, et à laquelle il s'est immédiatement lancé. Le fait ne pouvait que porter des fruits, suite à la nouvelle équipe savamment dosée qu'a mise sur pied le nouveau coach de l'agriculture camerounaise. Et parce qu'un ingénieur par essence, est un technicien qui s'affirme le plus sur le théâtre de l'action, Gabriel Mbairobe n'a de cesse à descendre sur le terrain, non pas pour de simples visites de prises de contact, mais pour des « actions de suivi-évaluation », pourrait-on dire, dans tous les bassins de production pour non seulement se rendre compte des spécificités et des réalités de ces coins, mais davantage pour être à l'écoute des acteurs majeurs que sont les producteurs. Tout récemment, il est allé présider la cérémonie d'inauguration de l'usine de transformation du manioc de Ngoulema-kong dans le département de la Mvila, région du Sud.

Développement des filières

Tout ce qui compte pour lui, c'est que le travail qui doit avancer, se fasse bien. C'est que la lutte contre l'insécurité alimentaire ne soit pas un fait

ponctuel. D'où les encouragements et son assistance permanente au Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles (Padfa II) avec à sa tête Mme Marigoh Hélène la Coordonnatrice Nationale, dont l'objectif principal est de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et davantage à la réduction des importations de riz qui engloutissent beaucoup de devises du pays et en dépit des gros intérêts en jeu. C'est le cas avec la suppression des multiples projets gravitant autour de la filière cacao-café au sein du Fonds de développement des filières cacao café (Fodecc). On se souvient que dans une de ses traditionnelles conférences annuelles des responsables des services centraux et déconcentrés, notamment celle du 3 février 2021, qui avait pour thème « l'appropriation du cadre stratégique 2020-2030 du Minader, en vue de l'opérationnalisation de la révolution agricole », il avait indiqué que le secteur rural devrait être modernisé, afin que la production augmente. Au regard des avancées sur le terrain, on pourrait dire que Gabriel Mbairobe, est de cette race en voie de disparition qui a compris que le vocable « ministre » renvoie essentiellement au service, à être au service de son pays. C'est ce qui expliquerait le fait qu'il soit très proche des associations œuvrant dans le secteur agro-sylvopastoral et halieutique qui s'impliquent dans ce secteur d'activités.

Un autre des multiples aspects pour lesquels Gabriel Mbairobe s'est investi relève des innovations apportées dans le développement de certaines cultures via la mise en place des structures de développement, sans oublier ce point d'honneur qu'il met sur le respect du genre. Dans le cadre de ces innovations, le développement de l'agriculture en zone urbaine occupe aussi une place de choix et constitue aussi un plus pour la lutte contre l'insécurité alimentaire. On se souvient aussi que face aux parlementaires, il s'est appesanti sur le Programme d'Appui à la rénovation et au développement professionnel (Pcp Afop) pour lequel l'objectif est de relever les enjeux de la sécurité alimentaire au Cameroun. Programme mis en œuvre dans le cadre du programme de désendettement et de développement C2D par le biais de l'Agence Française de Développement (Afd). Des exemples de ce type, il y en a suffisamment qui démontrent cette volonté du Minader à œuvrer pour le développement de ce secteur.

Travail en synergie

En pour y parvenir, Gabriel Mbairobe s'est toujours montré disposé à solliciter des conseils de la part de ses collègues ministres et même à ses collaborateurs. Conscient de ce que la mutation de l'agriculture de subsistance vers une agriculture de seconde génération que le Cameroun a toujours pratiquée, passe par une synergie d'action. C'est dans ce cadre que le Minader travaille de pair avec le Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières (Mindaf) en vue d'une occupation rationnelle des espaces sans avoir à compromettre cet équilibre qui a toujours existé entre l'Etat et les communautés villageoises. La même collaboration existe entre le Minader et le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (Minpmesa), le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (Minepat); le Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique (Minmidt). C'est également cette volonté de travailler en synergie qu'il existe une étroite collaboration entre le Minader et le Ministère des Transports (Mintransports), non pas seulement pour l'évacuation des produits vers les grands Centres, mais pour des besoins météorologiques sans lesquels les producteurs ne seraient pas à l'abri des surprises ? Que dire alors de cette collaboration avec le ministère des postes et télécommunications (Minpostel) pour des besoins de la cause ; du Ministère de la promotion de la femme et de la famille (Minproff) dans le cadre de la promotion genre dans un pays où, du fait des pratiques ancestrales, l'on continue toujours de penser que la femme n'a pas le droit à la terre ou encore Ministère de l'Emploi et de la formation Professionnelle (Minefop) quand on sait que l'agriculture reste un métier d'avenir et donc une niche d'emplois, du Minader avec les Collectivités Territoriales Décentralisées (Ctd) dans le cadre du plan de développement en rapport justement à la politique de décentralisation ? Dans les prochains jours, il sera mis sur pied une interprofession de la filière coton qui pourrait conduire à la renaissance de Cotonnière Industrielle du Cameroun (Cicam). Il en sera de même dans le secteur du palmier à huile, du riz sans oublier cette révolution dans le secteur des phytosanitaires avec l'expérimentation de la numérisation. Avec le Ministère de la décentralisation et du développement local (Minddevel) et dans le cadre du développement local, il existe dans des mairies des agents (chef de poste agricole et délégué d'agriculture) qui y sont pris en charge en vue d'une accentuation de l'agriculture en zone urbaine. On ne saurait clore cette complémentarité entre le Minader et d'autres départements ministériels sans évoquer cette collaboration avec le Ministère de la recherche Scientifique et de l'Innovation qui est au centre de tout, via son bras séculier qu'est l'Irad en matière de recherche et de vulgarisation de semences améliorées et à grand rendement.

De par tous ces aspects et bien d'autres, cinq années après son entrée au gouvernement, Gabriel Mbairobe n'a agi que dans le sens d'un développement effectif du secteur agricole. C'est dire qu'il assume ses responsabilités, et n'a négligé aucune piste. Cela n'aurait pas été le cas que le pays aurait cessé d'être la mamelle nourricière de la sous-région Afrique centrale.

Martin Paul Akono



Sur le terrain

Paysan Elite

Au cœur du développement durable

Bimensuel d'information et d'analyse pour le développement du monde rural

Siège social :
Douala - CMR,
sis en fac Sic-Cacao
Tél.: 694.35.06.76
- 656.49.78.06
Email: paysane-lite2009@yahoo.fr

Directeur de la Publication
Claude René Kana Kana
Rédacteur en Chef
Martin Paul Akono
Secrétaire de Rédaction
Joseph Moussi
Germain Socrate
Rédaction Centrale
Claude René Kana Kana
Martin Paul Akono
Joseph Moussi
Germain Socrate
Fallone Flore Bikond

Joseph Chrétien
Adama
Anyeng Laurie
Virginie Ngando
Yolande Samnick
Rose Massok
Hermine A. Boyogueno
Louis Marie Ngotcho Ngambo
Jacques Mbakop
Charles Kwedi
Dorcias Ngo Hond
Secrétariat
Sietambie Sophie
Chef Desk Yaoundé

Biwick Hans
Tél. : (237) 696 64 07 71
Ariane Tsamo
Tél. : (237) 675 91 51 26
Rédaction Yaoundé
Yolande Samnick
Biwick Hans
Ariane Safigho Tsamo
Audrey Paule Fontep
Hermine A. Boyogueno
Marie Claude Ondo
Anyeng Laurie
Virginie Ngando
Samira Njoya

Chef Desk Nkongsamba
Louis Marie Ngotcho Ngambo
Rédaction Nkongsamba
Jacques Mbakop
Desk Bertoua
Alex Matulé
Chef Desk du Nord
Nono
Tél. : (237) 696 78 98 97
Chef Desk du Sud-Ouest
Bertine Nokwe
Tél. : (237) 698 01 92 41

Chef Desk de L'Extrême-Nord
Kaldaoussa
Tél. : (237) 697 78 12 41
Imprimerie :
Jvgraf
(Yaoundé)
Infographie : Big Joe
Tél.: (237) 698.52.32.11
Email : joemoussi@gmail.com
Distribution : CEDIPRES

Usine de transformation de Ngoulemakong Spéculation autour d'une gestion épicière

Si l'initiative qu'a magnifiée Gabriel Mbairobé, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural (Minader), lors de l'inauguration de cette structure le 12 janvier 2024, est à apprécier à sa juste valeur, la façon dont est gérée la Société Coopérative des Producteurs de Manioc de Ngoulemakong, localisable dans la commune éponyme, département de la Mvila, région du Sud, pourrait susciter des appréhensions qui, à court terme, pourraient conduire à la banqueroute.

Gabriel Mbairobé, ministre de l'agriculture et du développement rural, a, en date du 12 janvier 2024, procédé à l'inauguration officielle de l'usine de transformation industrielle du manioc de la Société Coopérative des Producteurs de Manioc de Ngoulemakong (Socooproman). C'était en présence d'autres membres du gouvernement, des autorités administratives de la région du Sud en tête desquelles, le gouverneur, le maire de la commune de Ngoulemakong, le Directeur des Opérations de la banque Mondiale, Mme la Directrice pays du Programme Alimentaire Mondial (Pam) et naturellement de Mme la Présidente du Conseil d'administration de la Socooproman. Une belle initiative qui a nécessité un investissement de plus de 441 millions Fcfa, a bénéficié du Projet d'investissement et de développement des marchés agricoles (Pidma) piloté par le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural à hauteur de 50 milliards de Fcfa via la Banque mondiale. « Il va sans dire que l'événement d'aujourd'hui (ndlr : 12 janvier 2024) est un fait inédit, et c'est une grande émotion doublée d'une légitime fierté que je prends la parole en ce jour à l'occasion de l'inauguration officielle de cette usine de transformation de manioc de Ngoulemakong, la Socooproman. En mai 2023, je donnais des instructions au projet d'Urgence de Lutte contre la Crise alimentaire au Cameroun (Pulca)



Coupe de ruban symbolique

d'engager immédiatement les travaux de finalisation de la Socooproman avec le concours financier de la banque mondiale », avait notamment souligné Gabriel Mbairobé, s'appesantissant sur le fait que cette structure allait en droite ligne avec la prescription du Président Paul Biya au gouvernement, de mettre en œuvre la politique d'import-substitution qui allait permettre au Cameroun d'économiser de précieuses ressources tout en renforçant sa souveraineté alimentaire et réduisant au maximum l'impact négatif des importations sur la balance commerciale locale.

Et Gabriel Mbairobé d'ajouter : « l'inauguration d'une nouvelle usine est toujours un moment fort qui représente avant tout le dynamisme économique de notre pays et la confiance dont font preuve nos partenaires financiers ». Ce d'autant plus que le complexe industriel de Ngoulemakong dispose d'une chaîne de production d'amidon, de taïpoca et de farine panifiable d'une capacité de transformation mensuelle de 550 tonnes par

mois, soit en moyenne 20 tonnes par jour. Un chiffre qui pourrait être revu à la hausse avec davantage de moyens techniques et financiers, de l'avis du Minader. La conviction du Minader est d'autant plus soutenue qu'il est déjà reconnu à cette usine la qualité exceptionnelle de sa farine de manioc. Laquelle est largement utilisée par le Programme Alimentaire Mondial (Pam) dans le cadre du soutien apporté aux réfugiés et aux populations en situation de famine au Cameroun et dans d'autres régions. Il est également à noter que dans la région du Sud et spécifiquement dans le département de la Mvila, Ngoulemakong, est l'un des principaux bassins de production de manioc et même du Cameroun.

Interrogations

L'arrondissement bénéficie désormais d'un débouché direct pour ses agriculteurs locaux grâce à cette usine de transformation, en attente des

implantations d'autres structures du même genre (sept sont prévues) dans d'autres régions du pays au cours de l'année 2024 : « je me réjouis que nous puissions apporter une nouvelle pierre à l'édifice de notre émergence économique » a déclaré le Minader quand on sait que cette initiative s'aligne avec les objectifs de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030, axée sur l'import-substitution et la sécurité alimentaire. A l'occasion, Gabriel Mbairobé a remis à la Société coopérative des producteurs de manioc de Ngoulemakong des équipements (tricycles, porte-tout, gants, machettes, combinaisons, pulvérisateurs) censés permettre un travail plus rapide et efficient aussi bien au niveau de la collecte de la matière première, que de sa transformation et de sa mise sur le marché. Le Minader a aussi souligné le fait que l'inauguration officielle de cette usine était une source d'optimisme et de confiance en l'avenir en ce sens qu'elle allait permettre la transformation du manioc en produits dérivés et surtout faire naître de nombreux espoirs en termes d'emplois direct et indirect pour le secteur rural au-delà d'une réponse apportée aux besoins du marché en produits de manioc transformé et en intrants pour les agriculteurs. S'il y a lieu de rester optimiste comme l'a souligné le Minader, un regard pointilleux devra être posé sur la façon dont la Présidente du Conseil d'Administration manage la structure. Selon toute vraisemblance et à la considération des plaintes et faits exposés par les producteurs, la Socooproman serait encore gérée comme une épicerie familiale. Ce qui n'est pas pour rassurer. Cela risquerait même à court terme de « tuer cette poule aux œufs d'or ». Qui ne se souvient pas de ce qui est arrivé à une autre structure du même genre implantée dans la ville de Sangmelima, chef-lieu du département du Dja et Lobo ? Il faut garder l'œil ouvert.

Martin Paul Akono

Usine de transformation de blé de Kribi Pour la perpétuation des importations

Pendant que certains s'extasient du coût de l'investissement consentit par le groupe Cadyst gravitant autour de 13,5 milliards de Fcfa et qui servira à la production de la farine de blé, l'on semble n'avoir pas pris en considération le fait que cette démarche ne servira qu'à perpétuer les importations contrairement à la vision du chef de l'Etat qui prône la politique d'import-substitution.

Une usine de transformation de blé au port de Kribi, c'est une très belle initiative, en ce sens qu'elle vient changer la donne dans le secteur de l'industrie agroalimentaire au Cameroun. Elle est d'autant plus belle qu'elle est à 100% camerounaise. Le ministre par intérim des Mines, de l'Industrie et du Développement technologique (Minmidt), Fuh Calistus Gentry, en inaugurant le 10 janvier 2024 à Kribi dans la région du Sud, la nouvelle usine de transformation du blé de la société La Pasta S.A relevant du portefeuille du groupe Cadyst de l'homme d'affaires Célestin Tawamba, ne pouvait que s'en féliciter. D'un coût total de 13,5 milliards de Fcfa, l'infrastructure bâtie sur près de 2 hectares est localisée dans la zone industriale-portuaire de Kribi (ZIPK) intégrée au Port autonome de Kribi (Pak).

De sources proches du dossier, il est dit que cette usine pourra transformer 100 000 tonnes de blé en farine par an. La même source fait savoir que dans cette structure, il y sera fabriqué des pâtes alimentaires pour une capacité de production de 12 000 sacs de farine de 50 kg par jour. « La capacité aujourd'hui est l'écrasement de 300 tonnes de blé par jour. Un premier moulin a été installé. Un second, de plus grande capacité, sera installé plus tard en fonction de l'évolution du marché », a-t-on appris.

Ce qui est encore appréciable, c'est le fait que plus de 500 emplois pourront être générés. Ce qu'a du reste souligné le Minmidt. Il poussera



la réflexion plus loin en indiquant que la création de cette unité industrielle vient réaffirmer le « patriotisme économique » du groupe Cadyst et renforcer la politique de la transformation locale prônée par les pouvoirs publics. Pour le promoteur, Célestin Tawamba, « il s'agit pour le groupe de consolider sa position de leader dans le secteur, de contribuer également à la sécurité alimentaire du Cameroun et de montrer que la stratégie du chef de l'Etat de faire de Kribi un pôle économique est une réalité ».

Problème

Si la création de cette usine va dans le sens d'une plus grande satisfaction des consommateurs au Cameroun et même dans la sous-région, notamment au Tchad et en Rca qui n'ont pas de minorité en espérant s'introduire dans les marchés du Congo, du Gabon et de la Guinée équatoriale, il se trouve que cette usine dépendra pour son approvisionnement en matières pre-

mières, des importations de blé. Par exemple : pour faire tourner cette usine, il a fallu importer plus de 5 000 tonnes de blé en octobre 2023. Et quand on sait que le Cameroun a importé près de 966 400 tonnes de blé en 2021, soit une augmentation de 106 400 tonnes (+12,3%) par rapport aux 860 000 tonnes de cette céréale importées au cours de l'année 2020, selon les données de l'Institut national de la statistique (INS), avec pour corolaire la sortie de 182,7 milliards de Fcfa, contribuant ainsi non seulement à obérer les réserves en devises du pays, mais aussi à creuser le déficit commercial du Cameroun, estimé à 1 478 milliards de Fcfa en 2021 (+7,5%), il y a de quoi se poser la question autour de l'enthousiasme manifesté lors de la cérémonie d'inauguration. On est d'autant plus surpris qu'alors que le chef de l'Etat a instruit la politique d'import-substitution que des opérateurs économiques qui prétendent agir par patriotisme, naviguent plutôt à contrecourant. On se serait attendu à ce que plus d'investissement

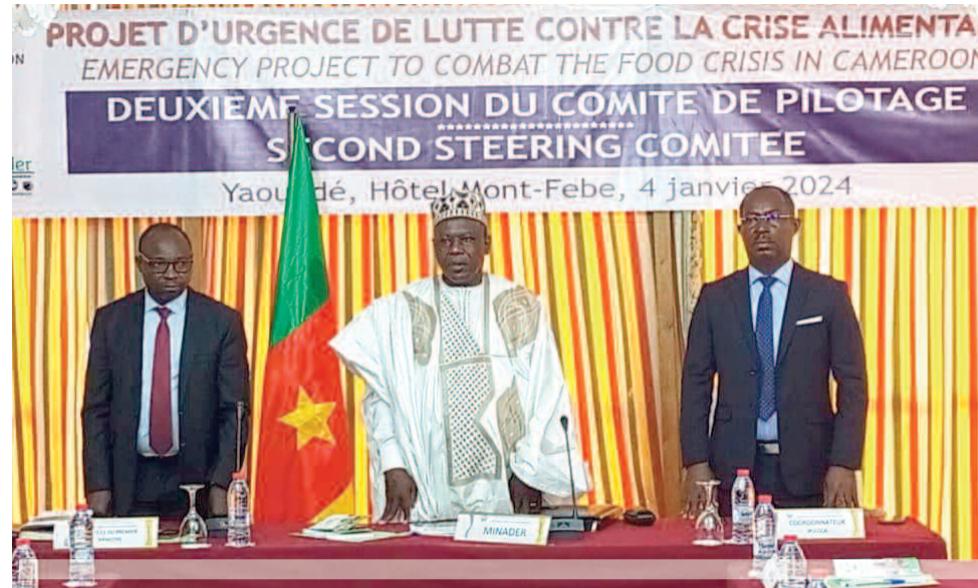
soit fait dans le cadre de la recherche, mais l'on est surpris par l'effet contraire prôné par ceux-là même qui se disent pourtant des patriotes. En effet, dans le cadre de sa politique d'import-substitution, le gouvernement promeut la production de farines panifiables à partir de productions vivrières locales (manioc, banane plantain, patate douce) afin de réduire les importations de blé dont le pays est fortement dépendant. Mieux encore, il a été démontré que l'on peut produire du blé localement. Pour booster la production et la transformation locales du blé au Cameroun, le chef de l'Etat, S.E Paul Biya, soucieux de la sécurité alimentaire de ses compatriotes, a ordonné l'octroi d'une subvention spéciale à l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (Irad) qui du reste, a donné toutes les garanties démontrant que le blé pousse bien au Cameroun. En effet, depuis plusieurs années, l'Institut bras séculier de l'Etat du Cameroun en matière de développement agricole que dirige le Dr. Noé Woin a mis sur pied des parcelles d'expérimentation de blé à travers le pays. Ce qui fait qu'actuellement, une vingtaine de variétés dont quatre (Irad1, Irad2, Banyo et Bamenda) sont réputées performantes et susceptibles de donner de bons résultats dans les zones agro-écologiques du Cameroun. Comment donc expliquer que l'on mette sous le boisseau cet aspect de la chose en priorisant curieusement la mise en place d'une usine au détriment de la possibilité d'une production intensive du blé. Qu'est-ce qui fait problème ? Pourquoi l'ordonnance du Chef de l'Etat n'est-elle pas exécutée. De manière spéculative, on pourrait même penser que les opérateurs économiques seraient derrière cette situation qui leur permet de se faire de l'argent plein les poches en imposant leur loi. Affaire à suivre.

Adama

Projet de lutte contre la crise alimentaire L'implication des conseils régionaux très attendue

Si à l'occasion de la deuxième session du comité de pilotage de ce projet tenu le 04 janvier 2024, le grand intérêt a été porté sur le vote du budget et les priorités de 2024 définies, il serait aussi important que dans le cadre du développement local. De même les conseils régionaux ont été appelés à prendre aussi leur responsabilité.

Depuis le 04 janvier 2024, l'on est fixé au sujet du budget qui sous-tendra les activités du Projet d'Urgence de Lutte contre la Crise Alimentaire (Pulcca). Il se chiffre à 22,7 milliards de Fcfa et a été voté lors de la deuxième session du comité de pilotage dudit programme à Yaoundé. Le gouvernement à travers ce Projet, compte accentuer ses activités de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Gabriel Mbairobe, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, alors qu'il présidait la deuxième session du comité de pilotage du Pulcca, a présenté les priorités qui devront régir tout au long de l'année 2024. Il s'agira de : « contribuer à atténuer les impacts à court terme de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans les zones cibles, tout en renforçant simultanément la résilience économique, climatique et communautaire à long terme. » Il faut dire qu'alors qu'il présentait officiellement pour la période d'octobre à décembre 2023, les résultats du Cadre Harmonisé d'identification des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle au Cameroun, Gabriel Mbairobe, a ressorti le fait que 10,6% de personnes étaient en insécurité alimentaire et nutritionnelle aigüe au Cameroun, soit un peu plus de 2 940 807 personnes. Un fait du à l'insécurité qui prévaut dans certaines régions du pays, aux effets néfastes des changements climatiques, aux chocs externes nés de la pandémie du Covid-19, et l'état de belligéranç entre la Russie et l'Ukraine. A travers le Pulcca, il s'agira donc de leur apporter en plus d'une assistance humanitaire, mais aussi de renforcer leurs capacités de production. « Actuellement, les prix des produits de base augmentent malgré les restrictions gouvernementales sur les exportations de céréales. En ce moment, 48% des Camerounais n'ont pas les moyens d'avoir un régime alimentaire qui répondent à leurs besoins nutritionnels, et 24% n'ont pas les moyens d'avoir un régime alimentaire qui répondent à leurs besoins éner-



gétiques ».

Implication des conseils régionaux

Nous référant sur la loi d'orientation de la décentralisation du 22 juillet 2004, fixant les règles générales applicables en matière de décentralisation, celle-ci confère au Conseil régional le rôle d'accompagner le développement des Collectivités Territoriales Décentralisées (Ctd). Concrètement, il jouit des compétences dans les domaines de l'économie avec la promotion des PME, l'organisation des foires et salons, la promotion de l'artisanat, des activités agricoles et pastorales, l'appui aux microprojets générateurs de revenus et d'emplois, la promotion du tourisme. La gestion de l'environnement et des ressources naturelles, la gestion, la protection et l'entretien des zones protégées et des sites naturels relevant de la compétence des régions ne sont pas en reste. Les régions sont en outre compétentes pour l'élaboration et l'exécution des plans régionaux de développement, la passation, en relation avec l'Etat, des contrats de plans pour la réalisation d'objectifs de développement, la participation à l'organisation et à la gestion des transports publics interurbains, la réhabilitation et l'entretien des routes départementales et régionales, le soutien à l'action des communes en matière d'urbanisme et d'habitat. Sur le plan du développement sanitaire et social, les régions sont en droit de pro-

céder à la création des centres sanitaires, l'équipement, la gestion et l'entretien des formations sanitaires de la région, l'appui aux formations sanitaires et établissements sociaux, la mise en œuvre de mesures de prévention et d'hygiène, la participation à l'élaboration de la tranche régionale de la carte sanitaire, la participation à l'organisation et à la gestion de l'approvisionnement en médicaments, réactifs et dispositifs essentiels en conformité avec la politique nationale de santé... Les attributions de la région, selon la loi de 2004, touchent également les domaines de l'éducation, du sport, de la culture. En somme, le développement intégral des collectivités. Et quand on sait que les Ctd ont aussi un rôle à jouer dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire, on attend donc plus de résultats.

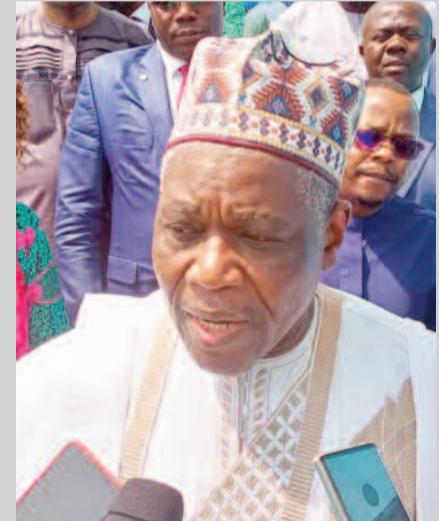
MPA

Gabriel Mbairobe, le Minader

« Le projet assistera les populations »

Que peut-on retenir de ces travaux que vous venez de présider, et quelles sont les recommandations que vous avez faites ?

Les recommandations faites à l'issu de ce comité de pilotage, c'est de dire à l'unité de gestion et aux membres du comité de pilotage qu'il ne nous reste que deux en un, pour dérouler tout le programme de ce projet d'urgence de lutte entre les crises alimentaire. Vous savez très bien que du fait de l'insécurité dans certains régions, du fait du changement climatique, du fait des chocs externes que sont la COVID 19, nous avons la population en situation de crise alimentaire. Ce projet vise non seulement à soutenir ces populations en leur apportant une assistance humanitaire, mais aussi renforcer la capacité des produits. Mais surtout améliorer les infrastructures communautaires pour faire face aux efforts négatifs de changement climatiques, il faut reconnaître aussi que ce projet contribue au plan présidentiel de reconstruction, en ce sens que ce projet va réhabiliter les écoles, les centres de santé, construire les magasins, augmenter la résilience des populations. Donc, c'est un projet très important. Nous avons attiré l'attention des membres du comité de pilotage sur le fait que le Chef de l'état a dit que tant qu'il y aura un camerounais qui n'aura pas mangé à sa fin, notre mission ne sera pas archiver. Et, c'est le but assigné à ce projet.



Propos recueillis par
Sietambie Sophie

Tout sur le Pulcca



mentaire et nutritionnelle dans les zones cibles, tout en renforçant simultanément la résilience économique, climatique et communautaire à long terme. Les objectifs de développement du Projet (Odp) se résument en le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'augmentation de la résilience aux chocs climatiques des ménages et des producteurs ciblés.

Les bénéficiaires du projet se recrutent parmi les personnes en situation d'insécurité alimentaire et devant recevoir des Transferts Monétaires Conditionnels (Tmc) pour l'assistance alimentaire et les activités de relèvement rapide ; les élèves au sein des écoles et devant recevoir des repas nutritifs grâce au programme Hgsf ; les enfants âgés de 5 à 59 mois et des femmes enceintes et allaitantes (Plwg) devant recevoir une prévention et un traitement de la malnutrition ; les membres des ménages soutenus par des Travaux à Haute Inten-

sité de Main-d'œuvre ; les agriculteurs et transformateurs agro-alimentaires associés ; les éleveurs et pêcheurs ; le personnel gouvernemental et autres praticiens bénéficiant du renforcement institutionnel et du renfor-

cement des capacités pour coordonner les mécanismes d'alertes précoces. A ce groupe, on peut aussi associer des bénéficiaires indirects composés des membres de la communauté jouissant d'infrastructures pour des impacts

Mis en valeur le 16 novembre 2022 pour s'achever le 31 décembre 2025 et pour un coût de 102,5 millions de dollars US, le Projet d'Urgence de Lutte contre la Crise Alimentaire (Pulcca) dont le Maître d'ouvrage n'est autre que le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (Minader), est placé sous la coordination de Ndzomo Abanda Gilbert. Il a pour source de financement, le Crédit IDA/Banque Mondiale pour un montant de 100 millions de Dollars US et le Fonds de Contrepartie/Gouvernement du Cameroun pour 2,5 millions de Dollars US.

S'inscrivant dans les secteurs d'activité portant sur la sécurité Alimentaire, agriculture, élevage, pêche, santé et éducation dans les régions de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord, de l'Est, du Nord, du Nord-Ouest et Sud-Ouest, le Pulcca a pour objectif général : Contribuer à atténuer les impacts à court terme de l'insécurité ali-

économiques locaux à l'échelle de la communauté, les ouvriers, les consommateurs bénéficiant d'une productivité agricole accrue. Organisé en quatre (04) composantes, le Pulcca dans le cadre de la première étape, porte sur le soutien à la stabilisation alimentaire et nutritionnelle de la réponse rapide en vue d'un relèvement rapide et d'un renforcement de la résilience. La composante 2 porte sur le renforcement des capacités de production des petits exploitants par le biais d'un soutien aux cultures et à l'élevage pour la résilience climatique et nutritionnelle. La composante 3 quant à elle s'intéresse à l'appui au renforcement de la capacité gouvernementale de suivi des crises de sécurité alimentaire, des systèmes d'information et des services agro-météorologiques et la composante 4 est axée sur la Gestion, suivi et évaluation du projet.

Présentation des vœux au Minresi

La feuille de route de l'année 2024 comme priorité

C'est en tout cas ce qu'a indiqué Madeleine Tchuinté, ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (Minresi) à l'occasion de la cérémonie de présentation des vœux 2024 du 17 janvier.

L'avènement d'une nouvelle année constitue une étape emblématique et marquante dans l'évolution du temps. Ainsi, généralement, à un moment judicieusement choisi et de préférence dès les premiers jours du nouvel an, les membres des organisations familiales, communautaires, sociales, publiques, parapubliques et privées se retrouvent pour manifester leur joie d'avoir été des témoins privilégiés, oculaires et vivants de ce tournant historique. C'est aussi une occasion idoine pour formuler des vœux, jeter un regard panoramique sur les actions menées au cours de l'année précédente, afin d'en dégager les forces et les faiblesses, d'opérer en tant que de besoin, les ajustements nécessaires et d'esquisser quelques perspectives. Ce moment est aussi indiqué pour se donner une feuille de route au titre de la nouvelle année. C'est dans cette optique que nous sommes réunis ici cet après-midi » (ndl : 17 janvier 2024).

A l'interprétation des propos introductifs prononcés par Mme le Ministre de la Recherche Scientifique et de l'innovation, on pouvait tout de suite comprendre que le moment n'était pas aux ripailles, mais à une séance de travail élargie. Ce qui justifiait d'ailleurs les présences du Secrétaire Général du Minresi, de l'inspecteur général, des Présidents des Conseils d'Administration des organismes sous-tutelles, des Directeurs Généraux des organismes sous-tutelle, des Parlementaires, des Conseillers Techniques, Inspecteurs, Chefs de Divisions et Directeurs des services centraux, des Directeurs et Représentants des organismes de recherche en coopération, les Responsables des services centraux et déconcentrés, des Chercheurs, plusieurs collaborateurs et invités.

Il était aussi aisé de comprendre pourquoi il s'est agi de procéder à une rétrospective des projets accomplis en 2023. Exercice exécuté par

Mme le Secrétaire Général, Rébecca Madeleine Ebélé Etamé, avant que n'interviennent le discours d'orientation du Dr Madeleine Tchuinté,

Ministre de la Recherche Scientifique et de l'In-



novation, et la remise de distinctions honorifiques à des employés méritants, entre autres. Mais auparavant, une minute de silence aura été observée en la mémoire de ceux des collaborateurs du Ministre qui ont quitté ce monde et qui ont marqué de leur empreinte leur passage au sein du Minresi. Allusion faite à Dr Hakoueu Nzakou Blandine, Maître de recherche, chef de la station polyvalente de recherche agricole de Bangangté, Dr Ngo Som Julianne, Directeur de la valorisation et de la recherche scientifique et de l'innovation, ancien secrétaire permanent du comité national de développement des technologies au Minresi, ancien chef de laboratoire de technologie alimentaire au centre de recherche en alimentation et nutrition (Cran) de l'institut de recherches Médicales et d'Etudes des Plantes Médicinales (Impm). La même pensée pieuse a été observée pour de nombreux citoyens camerounais ayant péri suite à des catastrophes et tragédies diverses, sans oublier les forces de défenses et de sécurité qui ont sacrifié leur vie sur le champ de la préservation de la paix et de la sécurité ainsi que de l'intégrité du territoire national.

Déploiement tous azimuts

Passé ce moment d'intense émotion, Madeleine Tchuinté s'est appesantie sur ce qu'elle a qualifié de « segments principaux » des actions de son département ministériel : le retour sur les précieux acquis de 2023 ; la revue des actions d'éclat inhérentes au déploiement tous azimuts de la diplomatie scientifique du Minresi (participation du 25 au 26 mai 2023 à Almaty au Kazakhstan, à la première réunion ministérielle de la plateforme de dialogue de l'Organisation de la Conférence Islamique (Oci-15) ; forte participation des acteurs du système national de recherche et d'innovation lors du 2ème sommet Russie-Afrique de Saint-Pétersbourg ; et bien avant cela, la tenue de la Semaine de la Science Camerounaise en France du 03 au 07 avril 2023 à Paris et la présentation succincte des actions fortes envisagées au cours de l'année 2024, non sans mentionner que pour elle, l'année 2023 a « été une année de fierté et de bonheur pour la recherche camerounaise ». A cet effet, un regard pouvait être tourné vers le décret n°2023/337 du 08 aout 2023 portant Statut Spécial du Personnel Chercheur, signé par le chef de l'Etat Paul Biya : « Nous ne saluerons jamais assez l'avènement de ce texte qui contient de nom-

breuses innovations, notamment en ce qui du relèvement de l'âge de départ à la retraite : 65 ans pour les Directeurs et maitres de recherche ; 60 ans pour les chargés de recherche ; la révision de l'échelonnement indiciaire dans les différents grades du corps afin de se conformer à la législation et à la réglementation en vigueur. Le Corps des chercheurs ayant ainsi été arrimé à celui des personnels de l'enseignement supérieur ; le règlement définitif de la question des chercheurs catégoriels ; l'adaptation des missions du chercheur avec les objectifs de développement national ; le mandattement du Minresi pour évaluer désormais des chercheurs relevant d'autres administrations.

En ce qui concerne les perspectives, Madeleine Tchuinté a interpellé la responsabilité des uns et des autres à faire de 2024, une autre année de succès au Minresi : « Chacun de nous est appelé à donner un sens, une cohérence et un contenu à l'horizon qui s'ouvre. (...) la recherche camerounaise va œuvrer activement en 2024 à l'effet de permettre à notre pays d'opérer un saut qualitatif de la transformation structurelle de son économie ». Cette résolution tiendrait du fait que les chercheurs sont des architectes du changement, la responsabilité de bâtir un avenir meilleur pour tous leur incombe. Car, « leur expertise, leurs idées novatrices et leur persévérance sont des piliers essentiels pour résoudre les problèmes » à quelque que niveau que ce soit : sécurité alimentaire, exploration minière, préservation de l'environnement, éducation de la jeunesse, sécurité sur les routes, durabilité des infrastructures, etc. La recherche camerounaise doit répondre par la créativité et la mise à disposition des solutions innovantes et concrètes. Au-delà d'autres actions encourageantes à l'instar de la construction du Centre en Biogéosciences de l'Environnement (CBE) sur le campus de Nkolbisson à Yaoundé, au-delà de la signature de la convention de subvention du projet de création de cette infrastructure en vue d'offrir aux chercheurs camerounais un cadre propice au développement de la recherche scientifique et de l'innovation, le Minresi doit rester un des leviers principaux de développement pour le Cameroun.

CEEAC

La Pac et le Priasan à Yaoundé



Le processus de révision de la Politique agricole commune (Pac) et du Programme régional d'investissement agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle (Priasan) de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) était au centre d'une conférence, les 16, 17 et 18 janvier, à Yaoundé au Cameroun. Le partage du bilan et les perspectives de développement des technologies et innovations pour la résilience des systèmes agricoles dans la sous-région était au centre des préoccupations.

Du 16 au 18 janvier 2024, Yaoundé a accueilli la Conférence régionale sur le processus de révision de la Politique agricole commune (Pac) et le Programme régional d'investissement agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle (Priasan) de la CEEAC. Organisée avec l'appui technique et financier du Fonds des Nations Unies pour l'alimentation (FAO) et du Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricole (Coraf), cette rencontre a été l'occasion, entre autres, de valider les projets de documents élaborés avec l'appui de la FAO dans le cadre du processus de révision de la Pac-CEEAC. La cérémonie a été ouverte par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural (Minader) du Cameroun, Gabriel Mbairobé, avant d'être ponctuée par plusieurs discours.

Dans leurs interventions, les personnalités qui ont pris la parole ont souligné la nécessité impérieuse pour la CEEAC de réactualiser sa

Politique agricole commune adoptée en 2015 à N'Djamena par la 16e Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement. Après plus de huit ans de mise en œuvre, cette actualisation est justifiée, entre autres, par l'entrée en vigueur de la Zone de Libre-échange continentale d'Afrique (Zlecaf), les effets néfastes des changements climatiques et les nouvelles thématiques émergentes d'une part et d'autre part, l'entrée en vigueur du Traité révisé de la CEEAC, la mise en œuvre du Plan stratégique indicatif moyen terme (2021-2025) de la Com-

mission de la CEEAC et les autres décisions politiques relevant du secteur agro-sylvopastorale et halieutique.

Le partage du bilan et les perspectives de développement des technologies et innovations pour la résilience des systèmes agricoles en Afrique centrale, de valider les projets de documents élaborés avec l'appui de la FAO dans le cadre du processus de révision de la Pac-CEEAC, notamment le document sur le bilan de la mise en œuvre de la PAC/PRIASAN/PNIASAN et perspectives pour 2040, le

projet de document de la Pac-CEEAC à l'horizon 2040, et le projet du plan d'action et d'investissement quinquennal pour la mise en œuvre des interventions de portée régionale de la Pac-CEEAC pour 2040 étaient au centre des préoccupations.

Après cette étape, l'ensemble des documents seront soumis aux instances statutaires de la CEEAC à savoir le Comité technique spécialisé environnement, ressources naturelles, agriculture et développement rural (CTS-ERNADR), le Comité inter-Etat des Experts, le Comité des représentants permanents (Corep), le Conseil des ministres et la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC pour adoption.

En août 2021, le Coordonnateur du Bureau sous régional du Fonds des Nations-Unies pour l'alimentation (FAO) pour l'Afrique centrale et le président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, signaient un projet de coopération technique portant sur l'Appui à la CEEAC pour la reformulation de la Politique agricole commune (PAC) et le Programme régional d'investissement agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle (Priasan) de seconde génération. Ces initiatives visaient à contribuer à la transformation des systèmes agroalimentaires en Afrique centrale pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations et la résilience de leurs moyens d'existence.

Joseph Chrétien

Pisciculture

Pourquoi la filière ne décolle-t-elle pas vraiment ?

Alors qu'il est établi que le secteur pourrait faire des entrées d'argent énormes pour ceux qui pratiquent cette activité et éviteraient au pays d'en perdre du fait des importations, alors que le pays dispose d'énormes potentialités pour un élevage intensif, il est curieux de se rendre compte de ce que le secteur patine.

Le Cameroun importe chaque année plusieurs tonnes de poissons surgelés pour satisfaire sa consommation locale estimée à 500 000 tonnes par an contre une production nationale qu'on évalue à 340 000 tonnes. Certaines données en la matière, fournies par la Chambre de Commerce, d'Industrie des Mines et de l'Artisanat du Cameroun (Ccima) dans sa note de conjoncture économique ont fait état de ce qu'au terme de l'année 2021, indiquent qu'une enveloppe de 134,1 milliards de Fcfa a été déboursée. En 2023, la production de poissons du Cameroun s'est chiffrée à 150 086 tonnes. Par rapport à la production de 2022, année au cours de laquelle il a été enregistré un chiffre de 145 621 tonnes. De par cette petite hausse de 4 465 tonnes en valeur absolue et 3% en valeur relative, on a même parlé de performance devant les parlementaires. L'aquaculture constitue ainsi la production animale qui dépasse celle de bœuf et dont l'accroissement est le plus rapide au niveau mondial. Si la pêche ne peut à elle seule, satisfaire les besoins de des populations, l'aquaculture devrait donc, nécessairement, avoir un rôle de plus en plus important pour l'approvisionnement alimentaire. Bien qu'en hausse, cette production reste toujours faible par rapport à la demande na-



Faire bouger les lignes

tionale qui est comblée par des importations. En effet pour l'exercice 2022, d'après le rapport sur l'état de la compétitivité de l'économie camerounaise en 2022, publié par le Comité de Compétitivité, démembrément du ministère de l'Economie, le Cameroun a encore importé 241 798 tonnes de poisson en 2022, en hausse de 51 798 tonnes (27,3%) par rapport à 2021, ou elles étaient estimées à 190 000 tonnes. Les progrès ainsi enregistrés pourraient être mis à l'actif des différentes actions déployées par le gouvernement pour booster la filière. Tant il est vrai que le poisson compte parmi les produits inclus dans la politique d'import-substitution. Le Rapport sur la compétitivité révèle notamment d'un meilleur contrôle de la façade maritime, de la poursuite de la lutte contre la pêche il-

licite et surtout du développement de l'aquaculture commerciale où il a été donné de constater que différents obstacles empêcheraient le bon huilage des différents maillons de la chaîne de valeur aquacole, notamment la production des intrants (alevins et aliments), la production intensive, la transformation et la distribution de poissons. Quand bien même des actions telles le Projet de Promotion de l'Entreprenariat Aquacole (Ppea), existent, l'essentiel de la production piscicole est réalisé dans les systèmes de type extensif, en eau douce, en étangs de barrage et en étangs de dérivation. Les espèces de poisson qui contribuent en grande partie à la production nationale sont les tilapias, le poisson-chat et les carpes communes.

Changer la donne

Partant du fait que l'aquaculture sous la forme de pisciculture introduite pourtant au Cameroun en 1948, fait toujours de façon timide, c'est à se demander pourquoi on ne changerait pas de méthodologie puisqu'il des subjectivités du genre : « le poisson vit librement dans les rivières et étangs et si on de résolvait à l'élever, c'est à titre personnel », persistent alors même que cette activité pourrait participer à une forte amélioration des conditions de vie des populations au-delà de la richesse nutritionnelle. Il n'est même pas surprenant de voir des individus débarquer des étangs de pisciculture appartenant à un tiers pour y pêcher « librement ». Sans compter qu'une chaîne de valeurs telle qu'on le voudrait, n'existe pas. Dans ce cas, pourquoi ne pas s'inspirer de ce qui se fait à la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales (Sodepa) où plus que par le passé, l'expression « Chaîne de valeurs » se justifie amplement. On serait même tenter d'indiquer que pour voir le secteur de l'aquaculture décoller véritablement, il serait mieux d'élargir son spectre d'action dans ce domaine et conséquemment donner encore plus de moyens à cette structure pour ne pas parler de changement juridique. On pourrait alors éviter des réflexions du genre : « j'ai beaucoup de poissons à vendre. Mais comment devrais-je faire pour les conserver une fois sortis de l'eau ? » de la part des producteurs éleveurs. Pour véritablement faire décoller la pisciculture au Cameroun, il faut sortir de la production à titre individuel.

Biyick Hans

Stock de sécurité en viande de la Sodepa

Rassurant !

Il a à cet effet été lancé au courant du mois de Novembre à Yaoundé, une opération allant dans le sens de se prémunir d'une éventuelle pénurie en protéine animale. C'était en marge de l'inauguration d'une deuxième boucherie moderne dans la ville de Yaoundé.

En rapport à la création de la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales par Décret n° 74/182 du 08 mars 1974, modifié et complété par Décret n° 81/395 du 09 septembre 1981. Et depuis la promulgation de la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques, la structure dirigée par Denis Koutou Koulagna, est véritablement en pleine mutation. Laquelle cadre avec la promotion d'une filière d'élevage moderne garantissant la croissance, l'emploi et l'autosuffisance en protéines animales à l'horizon 2035. De ce fait, les missions de la Sodepa se résument en l'Aménagement des périmètres pastoraux; le Développement des cheptels et la Transformation et commercialisation des produits et sous-produits d'élevage. A ces axes s'ajoute l'obligation de performance par une bonne gestion de l'entreprise, afin de générer les bénéfices conformément à la circulaire n°00004918 du Minfi datant du 5 Juillet 2022. Pour ne pas passer à côté de cet objectif, la Sodepa dispose d'un patrimoine de 383233 hectares constitué des unités opérationnelles dans lesquelles se développe 03 Ranches; une (01) Station d'élevage; d'abattoirs industriels et modernes; d'entrepôts frigorifiques; d'abattoirs mobiles; de boucheries pilotes et des périmètres d'aménagement agropastoraux.

La Sodepa met aussi à la disposition des consommateurs des bovins sur pied; des semences fourragères; des bottes de foin; des semences animales; des viandes maturées; du



miel ainsi que du lait. Sans oublier qu'elle propose aussi à ses clients des services d'abattage; de découpe; de conservation; de stockage et de transport. Autant d'aspects qui contribuent à la promotion d'une filière d'élevage moderne garantissant la croissance, l'emploi et l'autosuffisance en protéines animales.

Stock de sécurité

De cette autosuffisance en protéine animale se décline le lancement d'un stock de sécurité en denrées alimentaires dont les objectifs sont de finaliser la mise en place des points de vente, organiser l'approvisionnement des différents points de vente, prendre les paramètres de rentabilisation (coûts et diversification de l'offre de 5ème quartier. De manière spécifique, l'opération « stock de sécurité » vient en soutien à la vision du chef de l'Etat par l'accès à prix abordables aux denrées alimentaires en plus de contribuer à l'autosuf-

fisance alimentaire et surtout en protéines et de développer le chiffre d'affaires de l'entre-



prise.

S'il s'agit, comme son nom l'indique, d'assurer une certaine sécurité quand on sait par exemple ce que le pays a vécu pendant la crise de la pandémie à corona virus, il faut aussi dire relativement à la vente qui va s'y effectuer de manière rationnelle et quotidienne à travers son réseau de distribution, que les cibles potentielles de vente seront ses boutiques propres, ses partenaires qui achètent pour revendre, des professionnels de la restauration, les grandes entreprises agroindustrielles, certaines collectivités (universités, forces armées et police), ceux qui s'approvisionnent à la Sodepa sur la base d'un contrat de distribution.

En tout état de cause, et qu'importe le produit, disposer d'un stock de sécurité a toujours été rassurant. A plus forte raison quand il s'agit de denrées alimentaires.

Adama

Modernisation du secteur de la production animale

Du matériel roulant pour les structures de la SODEPA



Deux Land Cruiser HUV, deux mini-bus de quinze places et quatre motos. C'est la dotation que les structures de la SODEPA viennent d'acquérir du chef de l'Etat, pour améliorer les conditions de travail de ceux qui exercent.

La cérémonie de rétrocéSSION de ce matériel de travail a eu lieu le 26 janvier dernier sous la présidence de Denis Koulagna Koutou, le directeur général de cette structure. En vue d'assurer une meilleure des investissements qui ont été rétrocédés à la SODEPA, dans le cadre de la mise en œuvre du volet pastoral du plan d'urgence triennal, des actions ont permis de mettre en place à travers une convention de compte courant actionnaire des facilités. Ce sont celles-ci qui ont permis à la SODEPA d'obtenir la bagatelle somme de 479 millions de FCFA, qui ont permis



Une vue du matériel roulant offert



Photo de famille



Photo de famille

d'acquérir deux Land Cruiser SUV, 10 pickup double cabine 4x4, deux mini bus de 15 places et quatre motos. « A présent que nous venons de nous approprier la nouvelle stratégie quinquennale 2024-2028, et du projet de performance 2024 de l'entreprise, ce nouveau matériel flambant neuf se situe dans le prolongement des effets du gouvernement de moderniser le

secteur de la production animale vers l'élevage de deuxième génération dans le ranch, l'industrialisation de la filière bovine, la mise en place des entrepôts frigorifiques et des boucheries témoins », a précisé le directeur général de cette entreprise Denis Koulagna Koutou, au cours de cette importante cérémonie. Ce matériel est reparti ainsi qu'il suit : la Land Cruiser pour le Directeur Général, une Pick-up pour le directeur commercial, une Pick-up pour la division du contrôle et de l'audit interne, une pick-up pour la division du partenariat et des projets, une moto dans les unités opérationnelles, un mini bus pour l'abattoir industriel de Ngaoundéré, une pick-up pour l'abattoir industriel de Douala, une pick-up pour l'abattoir industriel de Yaoundé, une pick-up pour l'entrepôt frigorifique de Ngaoundéré, une pick-up pour l'entrepôt frigorifique de Yaoundé.

Le Directeur Général a tenu à rappeler que le matériel roulant ainsi confié à certains cadres doit être géré à bon escient. Le conducteur doit respecter le code de la route, assurer la maintenance, et signaler tout problème à la brigade de maintenance.

A.T.

Denis Koulagna Koutou, Directeur général SODEPA

« Ce matériel va améliorer les conditions de travail »

Nous venons de procéder à la remise des véhicules que le chef de l'Etat son excellence Paul Biya, avait donné en 2018, dans le cadre du plan d'urgence triennal. Il s'agit des véhicules des abattoirs industriels de Douala, Ngaoundéré, Yaoundé, et des entrepôts de Kribi, Yaoundé et Ebolowa. Ces véhicules vont les permettre d'être plus performants. Nous attendons d'ailleurs un véhicule frigorifique dans quelques jours. Tout ceci concourt à l'amélioration des conditions de travail. Nous devons œuvrer pour qu'il y ait de la viande partout. Nous projetons de faire 500 tonnes de viande en 2024. J'ai également demandé à mes collaborateurs de prendre conscience de l'import substitution, et voir ce que nous pouvons apporter.

Propos recueillis par
Ariane Tsamo



Sodepa

Mieux comprendre le fonctionnement de cette structure

Créée par décret n°74/182 du 08 mars 1974 modifié et complété par décret n°81/395 du 09 septembre 1981 conformément au décret n°2021/091 du 12 février 2021 portant transformation de la Sodepa en société anonyme à capital public évalué à 11 952 221 262 Fcfa, la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales (Sodepa) devenue pour les pouvoirs publics, un outil de première importance dans l'optique de garantir la sécurité et l'autosuffisance alimentaire au Cameroun, la structure dirigée par Denis Koutou Koulagna joue un rôle important dans le développement socioéconomique qui garantit une croissance équitable pour le pays à travers la gestion des ranches, des abattoirs, des entrepôts frigorifiques et des boucheries. Aussi sa vision est-elle de contribuer à la promotion d'une filière d'élevage moderne qui garantit la croissance, l'emploi et l'autosuffisance en protéine animale. En d'autres termes, l'objectif visé par la Sodepa est d'assurer une production animale et ses dérivées soutenue et diversifiée tant en quantité qu'en qualité tout en contribuant au développement socioéconomique au niveau local, national et sous régional.

Placées sous la tutelle technique du ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales (Minepia), et se fondant sur les valeurs de performance, de transparence, de complémentarité, d'avantage comparatif, de résilience environnementale en plus d'agir dans un esprit d'équipe, la Sodepa à l'heure actuelle, disposant d'un cheptel de 18 000 têtes de bovins et un patrimoine foncier de près de 383233 hectares, assure les missions de promotion, d'exploitation et de déve-



Photo de famille

loppelement de toutes entreprises d'élevage et de production de semences agricoles nécessaires à l'élevage en plus d'être chargée de la mise en place des structures opérationnelles d'intervention, de la création des vocations pastorales, du système d'élevage semi-intensif et intensif auprès des populations et de la mise à la disposition des opérateurs économiques des géniteurs à haut rendement pour la viande et le lait ; des semences animales et des embryons pour l'amélioration génétique, des semences des espèces fourragères à valeur ajoutée pour la nutrition animale, des abattoirs industriels ; des abattoirs mobiles, des entrepôts frigorifiques et des boucheries pilotes.

Dans le cadre de ses activités, le développement de l'embouche bovine et de la nutrition des bovins se situe en bonne place. Ce qui a d'ailleurs justifié la signature de partenariats et des conven-

tions avec plusieurs autres firmes nationales pour moderniser l'ensemble de son appareil agricole dans différents ranchs ; moderniser les cultures fourragères ; acquérir des engins agricoles et de génie civil ; aménager et mettre en place des parcelles délimitées ; mettre en place des forages et construire des points d'eau ; construire des abreuvoirs, des mangeries et provenderie et assurer un suivi sanitaire.

Au-delà de la signature de conventions et de partenariat, la Sodépa dispose d'unités opérationnelles qui lui permettent de réaliser ses missions. Il s'agit des zones d'aménagement agropastoral, des ranchs (ranch de faro dans la région de l'Adamaoua avec une superficie de 60 000ha ; ranch de Ndokayo dans la région de l'Est avec une superficie de 144000 ha, ranch de Dumbo dans la région du Nord-ouest avec une superficie de 38000 ha et la station d'élevage de Jakiri dans

la région du Nord-ouest avec une superficie de 600 ha), des abattoirs modernes (abattoir d'Etoudi-Yaoundé dans la région du centre avec une capacité de 400 bovins par jour, 200 ovins et caprins par jour, 100 porcins par jour ; abattoir de Bonendalé-Douala dans la région du Littoral avec une capacité de 200 bovins par jour, 200 ovins et caprins par jour et 100 porcins par jour, abattoir industriel de N'Gaoundéré d'une capacité d'abattage de 250 animaux par jour et bâti sur une superficie de 1500 m² ; des entrepôts frigorifiques et des boucheries, notamment à Etoudi-Yaoundé, Bonendalé-Douala. Et pour couronner le tout en attendant de développer un réseau de distribution de la viande dans tout le Cameroun, la Sodépa dispose aussi de plusieurs boucheries modernes (mon ami le boucher) repérables dans les villes de Yaoundé (au lieu-dit Dragage) et à Ebolowa (Carrefour Elat). Naturellement, il existe aussi un service de transport de viande (camions appropriés) dans toutes les métropoles où elle dispose d'établissements. En somme, il s'agit d'une véritable chaîne de valeur à travers laquelle plusieurs camerounais ont trouvé un emploi stable qui leur permet d'améliorer leur condition de vie. Se limiter à cette image qui laisse croire que la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales (Sodepa) ne renvoie qu'à cette structure dans laquelle ont été bœufs avant leur mise à la consommation du public des grandes villes, notamment de Yaoundé et de Douala, serait faire preuve d'une myopie pas très différente d'un aveuglement intellectuel qu'il convient de soigner à travers la bonne information.

Adama

Elevage bovin

Une véritable chaîne de valeur à promouvoir



En pleine action

bouses qui viennent fertiliser les sols des pâtures.

La corne de vache, ce matériau de luxe méconnu

Si après incinération de corne de bœuf, un petit pourcentage peut servir de fertilisant, ce qui est un colossal gâchis de matière première, il se trouve aussi que les cornes de bœufs peuvent aussi rentrer dans la création de nouveaux matériaux. La poudre de

couteau, lunettes, bijoux, maroquinerie de luxe... Voire à terme, des objets plus volumineux, comme des éléments intérieurs de voiture. Ce n'est plus d'ailleurs un secret pour personne que d'indiquer qu'on peut utiliser les cornes de bœufs pour la fabrication des boutons de veste. A partir de la méthanisation qui est une réaction naturelle qui se produit dans la panse des vaches, on peut faire fermenter des matières organiques, pour produire un gaz vert, le biogaz, qui peut ensuite être injecté dans le réseau de distribution de gaz local. Le processus permet aussi de produire du digestat, un fertilisant naturel désodorisé comparable au compost, mais présentant une plus forte valeur agronomique. Celui-ci peut ensuite être utilisé par les agriculteurs pour fertiliser leurs cultures, en remplacement des engrangements habituellement utilisés.

Tout est tellement utile dans le bœuf qu'à partir d'un cuiseur pour os, on peut produire des granulés qui serviront à l'alimentation dans le cadre de l'élevage de poissons. Que dire alors des peaux de vaches dans les tanneries, les poils pour la fabrication de certains matériaux de nettoyage ? En somme il sera primordial que les pouvoirs publics songent à la mise en place d'une véritable chaîne des valeurs autour du bœuf.

Adama

Les bouses laissées par les animaux dans les pâtures sont d'excellents fertilisants du sol et constituent la nourriture de nombreux insectes et micro-organismes. Quand les vaches sont en bâtiments, l'hiver, l'éleveur récupère leurs bouses et urines et les stocke en attendant de pouvoir les épandre dans les champs. Il s'agit d'engrais naturels. Partant du fait qu'une vache adulte peut produire en moyenne 12 bouses par jour, celle-ci constituent de véritables petits écosystèmes où s'affairent de nombreux insectes « coprophages » (qui se nourrissent d'excréments) comme les coléoptères dont font partie les bousiers. Tous ces insectes permettent l'intégration progressive des

FORMATION SUR LES TECHNIQUES DE PRODUCTION

**DES CULTURES MARAÎCHÈRES
EN SERRE ET HORS SERRE**

Si vous êtes:

- Agriculteurs
- Étudiant
- Étudiant post-formé en agriculture
- Passionné de serriculture



Durée de formation

06 Mois

(Avec possibilité de suivre les cours accélérés et personnalisés)

MODULES

- L'agri-Business
- La Sustainable Agriculture
- Le Green house Management



Début

08 Dec. 2023



Campus de l'Ecole
Technique d'Agriculture de
Dibombari

**NB: cette formation sera
sanctionnée par la délivrance d'une
Attestation de fin de formation**



(+237) 656574634/695000756



Semences

Le MINADER déterminé à booster la filière

Il a présidé le 26 janvier dernier la 10ème session du conseil national de semences.

La semence constitue un élément essentiel dans l'agriculture. C'est en cela que le chef de l'Etat son excellence Paul Biya accorde une place de choix à cette denrée. Car elle occupe une place essentielle dans l'agriculture. C'est pour mettre un accent particulier sur sa place que le gouvernement a mis en place en 2005, le conseil national des semences et obtentions végétales. Conformément au décret qui organise cette structure, il est chargé d'apporter des conseils au gouvernement sur les sujets concernant le développement rural et les semences, émettre un avis sur les projets de texte législatifs et réglementaires concernant ce secteur.

C'est dans cette perspective que le 10ème conseil se tenait à Yaoundé, sous la présidence du ministre de tutelle Gabriel Mbairobé. Il se tenait dans un contexte particulier. Marqué par la clôture en Aout dernier des activités du fonds semencier qui finançait les activités dudit Fonds. Une actualité qui oblige aujourd'hui ce fonds à procéder à la recherche de ses propres fonds de fonctionnement. A l'occasion, on appris que les choses ont avancé. Selon le Minader, la nouvelle politique des semences végétales



Une vue du panel

adoptée en 2018, a pour vision de promouvoir le secteur semencier privé. Nous avons mis en place une stratégie afin de rétrocéder des fermes semencières aux opérateurs semenciers de qualité des filières prioritaires telles que : le maïs, les pommes de terre, le

riz le Sorgho, le café, le cacao, le coton, le palmier à huile.

Les travaux se sont déroulés en deux sous commissions. La première sous-commission consacrée aux avant projets de règlements technique de production et de certification

des semences de certaines spéculations. Parmi les dossiers à examiner, figurent en bonne place ceux de production et de certification de la semence de pomme de terre, de la banane plantain, etc. la deuxième sous-commission est chargée de l'examen des avant projets de protocoles d'examen DHS et VAT des cinq spéculations suivantes ; tomates, papaye, piment, basilic, poivrons... Le conseil national regroupe tous les acteurs concernés par les activités semenciers. Parmi ceux-ci on peut citer : les chercheurs, les producteurs, les coopératives. Nous sommes donc réunis pour donner un avis sur les règlements techniques que les contrôleurs doivent appliqués sur le terrain. Nous avons pour d'inscrire les nouvelles variétés dans les catalogues semenciers au Cameroun. Pour cette année, nous avons dix nouvelles variétés. 4 en maïs, 4 en pommes de terre, et 2 en soja. Ces variétés ont été examinées au cours de cette session de Yaoundé. D'autres variétés seront autorisées par les textes cette année.

Cette session a été l'occasion pour le ministre d'exprimer sa satisfaction. Car, a-t-il souligné, il y a des disfonctionnements qui ont été relevés dans le quotidien de ce fonds. Il en a profité pour indiquer que c'est l'occasion de faire désormais du fonds semencier une vitrine pour toute l'Afrique.

A.T.



Une attente des participants



Photo de famille

Secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique La CAPEF passe à la phase de terrain en 2024

L'objectif est d'amener les membres ressortissants de la chambre d'agriculture, des pêches de l'élevage des forêts à réaliser concrètement les projets agro-pastoraux et halieutiques sur le terrain.

La chambre d'agriculture, des pêches, de l'élevage et des forêts du Cameroun a tenu le 28 décembre dernier à Yaoundé sa deuxième session ordinaire de l'Assemblée plénière au titre de l'exercice 2023. Les travaux ont été présidés par Paul Mindjos Momeny, président de cette institution. Cette session statutaire était consacrée à l'examen et l'adoption du Plan de Performance Annuel (PPA) 2024 ainsi que du budget du même exercice.

De manière spécifique, il s'agissait de : permettre aux membres élus de la CAPEF d'adopter le budget au titre l'exercice 2024 ; Faciliter le fonctionnement harmonieux des organes sociaux de la CAPEF; Favoriser le fonctionnement des services administratifs et techniques de la CAPEF ; Se conformer aux dispositions réglementaires en matière de gestion budgétaire au Cameroun ; Permettre l'exécution de manière optimale du budget de la CAPEF pour l'exercice 2024. En



ouvrant les travaux, Martin Paul Mindjos Momeny a défini le contexte de cette assemblée. <<Depuis le 20 décembre 2012, aucune Assemblée Plénière n'a pu siéger, du fait de plusieurs facteurs liés notamment à la caducité du mandat des membres de cette

Assemblée. Il a fallu attendre l'année 2021 pour assister en date du 12 septembre à l'élection des membres de la Chambre, couronnée plus tard, par le renouvellement de ses organes sociaux dont une nouvelle Assemblée Plénière. C'est donc à ce ti-

tre que s'est tenue le jeudi 28 décembre 2023 l'Assemblée Plénière de la CAPEF au titre de l'exercice 2023>>.

Il s'agissait d'une session budgétaire. 4 219 787 000 FCFA c'est l'enveloppe budgétaire pour l'exercice 2024 qui était en étude lors de ces assises à YAOUNDÉ. <<Ce budget devrait nous permettre après une année de mise en place des organes en 2021, et deux années (2022-2023) de conception de nos programmes et ORIENTATIONS, de recherche de visibilité au plan externe et interne, de passer à la phase de terrain en 2024 pour amener nos membres et ressortissants à réaliser concrètement les projets agro-pastoraux et halieutiques sur le terrain. Nous avons fini la phase de conception, nous allons maintenant dans la phase de terrain et nous allons encadrer nos membres ressortissants en les accompagnant vers les institutions de financement. Également, les amener à élaborer les différents projets et en les permettant de produire et de pouvoir vendre dans les différents marchés qui sont interne et externe>> a précisé le président Martin Paul Mindjos Momeny.

Joseph Chrétien

Numérisation des services agricoles

Le Minader et la Campost scellent des accords

Al'occasion, les deux structures ont, en date du 11 janvier 2024, procédé à la signature d'une convention de partenariat qui pourra être d'un grand apport dans le cadre d'un contrôle plus efficace des recettes affectées aux Ecoles de formation professionnelle agricole et rurale et d'assurer leur bon fonctionnement.

C'est avec un immense honneur et une grande fierté pour moi de prendre la parole ce jour pour célébrer un moment historique dans notre engagement commun de numériser les services agricoles ». C'est par ces mots que Gabriel Mbairobe, ministre de l'agriculture et du développement Rural, a entamé sa communication à l'occasion de la cérémonie de signature de la convention de partenariat qui lie désormais le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (Minader) et la Campost. Qualifiant la Campost « d'entreprise citoyenne », le Minader s'est réjoui de ce que la Campost ait répondu favorablement à l'appel du gouvernement en vue de moderniser le secteur de la formation professionnelle agricole et rural. Car, il faut le dire, cette convention de partenariat a pour objectif principal d'effectuer un contrôle plus efficace sur les recettes affectées pour les écoles de formation professionnelle agricole et rurale et d'assurer leur fonctionnement efficace. En d'autres termes, le mémorandum of



understanding définit les modalités et conditions dans lesquelles la Campost percevra, via sa plateforme numérique, les frais d'inscription, les frais de scolarité, les frais de concours et d'autres revenus des écoles de formation sous l'autorité du Minader, et comment ces fonds seront transférés sur les comptes dédiés et spécifiés par ce département ministériel.

Il faut dire que le Minader regorge d'un dispositif de formation agropastorale et rural constitué de 18 écoles publiques,

douze écoles privées partenaires et 35 centres de formation publics réparties sur l'ensemble du territoire national. Ces établissements offrent des formations de qualité adaptées aux réalités du terrain, aux exigences du marché du travail et aux aspirations des apprenants. Vue comme tel, il était de bon ton que le Minader veille à la sécurisation des recettes et à la diversification du mode de paiement pour les apprenants et les parents issus des zones rurales. Surtout qu'à cela s'ajoute la précarité des infrastruc-

tures routières, l'insécurité et la rareté des services financiers de proximité. Le partenariat entre le Minader et la Campost se veut donc stratégique en ce sens qu'il facilitera le règlement des frais de scolarité via les services de la Campost, dont on sait qu'il dispose d'un réseau très étendu de bureaux à travers le pays.

Optimiste, Gabriel Mbairobe a estimé que le succès de ce partenariat sera mesuré par les changements « tangibles dans la vie des apprenants et dans le tissu même de nos communautés », avant d'émettre le souhait de voir se concrétiser cet idéal : « Nous avons la responsabilité envers chaque apprenant qui passera par ces écoles et centres, de faire en sorte que leur parcours soit empreint de qualité, de soutien et d'opportunités (...) Ensemble, nous jetons les bases d'un avenir éducatif plus promoteur pour les générations à venir. Continuons de travailler main dans la main pour transformer nos ambitions en réalité et créer un avenir où chaque enfant a la possibilité de réaliser ses rêves grâce à une formation de qualité ». Comme on peut le comprendre, la convention de partenariat qui existe désormais entre la Minader et la Campost, ne vise pas uniquement la sécurisation des recettes, mais davantage la modernisation du secteur agricole, gage de développement d'une Nation.

Martin Paul Akono



Réactions

Pierre Kaldadak, DG Campost

« Il y aura plus de traçabilité »



Relativement à cette convention, ce que nous tirons comme profit, c'est la sécurisation, la traçabilité des frais des examens, des frais de concours, des frais issues de tous ce qui est de la chaîne de formation dans les établissements relevant du Minader. En effet, tout

ce qui est manuel, est sujet à des erreurs. À travers ce moyen de collecte, la sécurité, la traçabilité seront assurées.

Mbock IV Le Riche, Directeur de l'ETA de Dibombari

« Nous pensons que la Campost pourra nous aider à sécuriser nos fonds »

Comment réagissez-vous aux nouvelles mesures prises par le Minader relative au paiement de la scolarité dans les écoles d'agriculture ?

Je pense que c'est une bonne chose. Ca permettra de sécuriser ces fonds qui viennent des écoles. Car, nous sommes souvent perturbés quand nous les recevons. C'est ce qui nous a poussés à le faire dans certaines micro finances il y a quelques années. Mais nous y avons eu des difficultés. Nous pensons que la CAMPOST est une structure de l'Etat qui a assez d'expériences et qui pourra nous aider à sécuriser ces fonds.

La mesure passera-t-elle vite à Dibombari et ces structures existent-elles là-bas ?

Je pense que ça ne devrait pas créer de problème. Puisque la COMPOST est une structure assez décentralisée. Au niveau de l'arrondissement de Dibombari, il y a une antenne. Nous avons déjà essayé ça avec l'Union, c'est passé. Je pense que la CAMPOST est une structure qui

est beaucoup volumineuse et que les parents vont adhérer.

En tant que Chef d'établissement, avez-vous des recommandations à faire à la CAMPOST ?

Oui, je pense qu'il pourrait avoir des difficultés dans la mise en œuvre de cette recommandation du ministère, si la CAMPOST n'accepte pas de décentraliser la gestion de ces fonds. Car, nous gérons les écoles au jour au jour. Mais l'utilisation pourrait être difficile. Si nous devons aller à Douala pour récupérer les fonds, ce ne sera pas facile. Donc nous avons une antenne de la CAMPOST ici, nous souhaiterions être logés dans cette antenne.

Un dernier mot ?

Nous avons déjà une grande expérience avec l'Eta de Dibombari. Nous pensons que nous allons nous améliorer, et il y a quelques jours nous avons reçu un don d'une personnalité de la ville qui a mis à notre disposition la salle informatique,



la salle multimedia, également une bibliothèque ultra moderne. Donc, nous avons une plus grande disponibilité nous avons intérêts à agir pour avoir les résultats.

Propos recueillis par
Sietambie Sophie

Eta de Dibombari

L'établissement s'arrime à la modernité

Cet acte s'est traduit dans les faits avec l'inauguration d'une salle multimédia et une bibliothèque rénovée et équipée mise à la disposition des apprenants. La cérémonie y relative a eu lieu le 27 janvier 2024, en présence de Mbock Iv Jacques Leriche, Directeur de l'Ecole Technique d'Agriculture (Eta) de Dibombari et surtout d'Olivier Behle, élite locale, réalisateur de cette belle œuvre.

C'est pour moi un réel plaisir et un grand honneur de prendre la parole au nom de tout le personnel, des formateurs et des apprenants de l'Ecole Technique d'Agriculture (Eta) de Dibombari, à l'occasion de la cérémonie d'inauguration de la salle multimédia et de la bibliothèque, rénovées par Monsieur Olivier Behle, élite locale de Dibombari et gracieusement mises à la disposition de l'Ecole Technique d'Agriculture de Dibombari ». Ainsi s'exprimait d'entrée de jeu le Directeur de l'Eta de Dibombari, faisant cas de toute sa satisfaction face à cette réalisation, avant même d'adresser ses mots de bienvenue au Maire de la Commune de Dibombari, Président du Conseil de Gestion de l'Eta, aux autorités politiques, traditionnelles et religieuses, aux cadres administratifs, formateurs et personnels d'appui de l'école, aux parents et aux apprenants. C'est dire combien de fois la satisfaction était grande. Laquelle a été clairement exprimée par le représentant des apprenants : « J'ai honneur de prendre la parole devant vous en ce jour (ndlr : 27 janvier 2024) au nom de tous les apprenants de l'Eta de Dibombari, pour adresser par ma modeste voix nos sincères remerciements à l'endroit de Monsieur Behle Olivier, qui a jugé opportun et appréciable de nous faire don d'une salle informatique à la pointe de la technologie et d'une bibliothèque ultra moderne ». Et de continuer : « Monsieur Behle, votre soutien est vraiment apprécié et votre contribution nous aidera à atteindre nos objectifs scolaires, étant donné le développement exponentiel de la technologie numérique qui est au cœur de ce 21e siècle. Votre contribution nous aidera également à faire une réelle différence entre nous apprenants de l'Eta de Dibombari et les apprenants d'autres écoles qui se battent pour accéder à l'outil informatique et à la connaissance livresque (...) Nous sommes émus de voir que vous vous souciez de cette nouvelle génération qui cherche à découvrir les richesses qui se trouvent dans ces livres écrits par des professionnels et chercheurs dans les différents domaines de l'agriculture. Nous vous rassurons que nous ferons preuve de bonne conscience afin de retourner dans ces sources d'inspirations cachées sous formes écrites car la lecture permet de développer la mémoire, les capacités cognitives, les savoir-faire et savoirs-être utiles à l'entrepreneuriat agricole et à la vie ».



Une logique soutenue par le Directeur de l'Eta : « La cérémonie que nous organisons ce jour revêt un caractère particulièrement important pour notre institution (...) C'est la première cérémonie du genre qui y est organisée. Il est vrai qu'il y a dix ans, la Mairie de Dibombari qui assure la Présidence du Conseil de Gestion de l'école, avait mis à la disposition de l'établissement un don constitué de nombreux livres pour les besoins de la bibliothèque. Cependant, à notre connaissance, depuis sa création en 1984, aucun don de cette nature et d'une telle valeur n'a été octroyé à l'Eta de Dibombari. C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme, de reconnaissance et de gratitude que nous recevons en ce jour, ce joyau mis affablement à la disposition des apprenants et des formateurs de notre établissement ». Il ne se fait donc aucun doute que ce don va permettre de relever le prestige et la renommée de l'Eta autant qu'il améliorera significati-

vement sa visibilité stratégique et pédagogique.

Du dispositif de la salle multimédia il s'agit de 16 ordinateurs complets de type professionnel, de 16 tables en bois vernis pour ordinateurs, de 16 chaises confortables, d'un vidéoprojecteur immobile fixé au niveau du plafond, d'un écran de projection et d'une imprimante laser. La bibliothèque quant à elle, est constituée d'un ordinateur complet, de deux armoires modernes et d'un classeur pour le rangement des livres, d'un bureau et d'une chaise de type-directeur qui permettront une meilleure gestion des flux d'apprenants candidats à l'utilisation des deux salles. Il convient aussi de signaler que la salle multimédia et la bibliothèque ont connu des réhabilitations en ce qui est du plafond désormais lambrissé, du sol par la pose des carreaux de grande qualité, et



du revêtement des murs par une peinture à huile assez décorative. En outre, l'énergie électrique utilisée dans les deux salles est fournie par un dispositif constitué de 20 plaques solaires et d'un condensateur moderne. Ce dispositif assure également la climatisation des deux pièces.

La formation des apprenants dans leur parcours sanctionnée par l'obtention soit du diplôme du Brevet de Technicien Supérieur en Entreprenariat Agropastoral délivré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur (Minesup) pour Tsa et, d'autre part, des Diplômes de Technicien Supérieur d'Agriculture, option Entreprenariat Agropastoral, de Technicien d'Agriculture et d'Agent Technique d'Agriculture délivrés par le Minader, respectivement pour les Tsa, les Ta et les Ata, va donc prendre une autre dimension.

Appuis importants

Mais c'est connu chez nous : « qui dit merci en redemande ». Le souhait du Directeur de l'Eta serait que l'institution soit dotée de laboratoires, de tracteurs et d'équipements agricoles modernes ; de moyens de locomotion (véhicules et motos de terrain) qui favoriseraient l'organisation des voyages d'études, ainsi que le suivi des jeunes pendant les stages en entreprise et l'accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle des formés ; d'un dortoir distinct et spécialement équipé pour les apprenants de sexe féminin en générale et les filles-mères en particulier afin de les encourager et faciliter leur accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle.

Une salle multimédia et une bibliothèque sont déjà mises en place. Un pas de géant vient d'être effectué grâce à la magnanimité d'Olivier Behle. Ce qui est sûr, c'est que les doléances exprimées par le directeur de l'Eta ne sont pas tombées dans les oreilles de sourd.

Cette cérémonie a été ainsi l'occasion pour le donateur de prendre d'autres engagements sur l'amélioration de l'environnement éducatif en général et celui de l'Eta en particulier. Il convient de préciser que cette école est consacrée à la formation des compatriotes, qui doivent s'investir dans des volets aussi importants de l'économie nationale tels que la production et la transformation. Des secteurs qui nécessitent le soutien des élites dans le volet logistique. Ces infrastructures ne peuvent être acquises avec les seuls moyens de l'établissement. D'où le satisfecit des observateurs de la scène éducative locale.

Martin Paul Akono et Germain Socrate



Culture de la pastèque

La leçon qui vient du CRIFAT

Originaire d'Afrique, la pastèque est une plante herbacée de la famille des concombres, pleine de vertus. Fruit de saison, sa culture très simple et favorable partout au Cameroun, rapporte gros, en six mois seulement.

Citrus Lanatus, c'est le nom scientifique de la pastèque, ce fruit de grosse taille également appelé « melon d'eau ». C'est une plante rampante à feuilles fortement lobées et pourvues d'une vrille. Elle contient une grande quantité d'eau. Son fruit est vert. Son poids se situe selon les variétés, entre 5 et 20 kilogramme set son diamètre peut aller au-delà de 60 centimètres. Autant ces caractéristiques peuvent susciter des appréhensions, il n'en est rien, tant la culture de la pastèque est l'une des cultures les plus facile, quand bien même elle exige certaines conditionnalités.

Culture et environnement

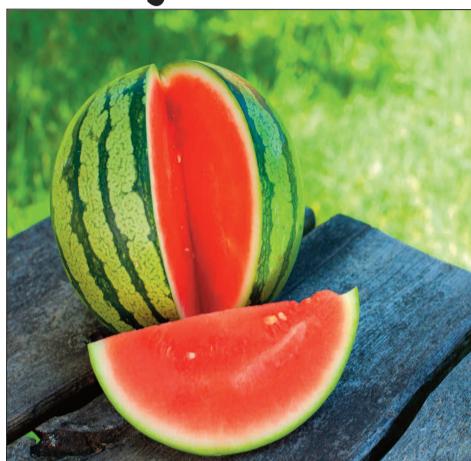
Pour produire une variété hâtive de pastèques, il faut choisir l'endroit le plus chaud et le plus abrité du champ. Afin de permettre une bonne croissance, 26°C sont nécessaires. Au cours de la saison précédant la plantation il faut monter des bulles de 40 centimètres. Les rangées doivent être distantes d'au moins 2 mètres les unes des autres. Pour planter, attendre que la terre soit chaude. Remplir chaque trou de compost, y poser les plants, recouvrir et arroser. Il est nécessaire d'arroser copieusement tout au long de la croissance puis, cesser l'arrosage 4 à 5 jours avant la récolte. Un pied de pastèque donne 2 à 3 fleurs. La fleur male et la fleur femelle ne vivent qu'une seule journée. Heureusement, chacune contient suffisamment d'agents pollinisateurs pour permettre aux insectes de transporter son pollen. Mieux, avec un entretien plutôt aisné n'exigeant en tout et pour tout qu'un arrosage régulier à jets modérés, pour ne pas en casser la fleur. En somme, il s'agit de prévenir cette plante des maladies et singulièrement de la chrysomèle rayée qu'elle redoute, même si l'iroténéone est l'antidote par excellence et, quelques soient les espèces cultivées. En effet, au Cameroun on recense plusieurs variétés parmi lesquelles, le colosse et le kaola, sont les plus prisées.

Valeur nutritive singulière

Associer la pastèque à son alimentation serait très avantageux pour tout individu qui la consomme. Car elle est composée de plus de 92% d'eau, elle est particulièrement appréciée par les personnes souhaitant se faire plaisir sans grossir. Elle apporte à l'organisme de la citrulline, un acide non essentiel, utile en cas d'anémie. C'est un bon anti fatigue. Elle est également un anti cholestérol éminent et un anti inflammatoire grâce au lycopène qu'elle contient, fruit idéal pour prévenir les dés Hydratation, source de vitamines C, elle est bonne pour le système immunitaire. Elle favorise également la bonne santé des dents, des gencives et aide à prévenir les dommages cellulaires. Sa teneur en vitamines B6 contribue à la formation des tissus. Sa richesse en vitamine A permet le renforcement des yeux. Elle permet aussi de lutter contre la rétention d'eau, peut s'avérer être un puissant laxatif et peut aider à réguler la flore intestinale. Enfin ce fruit permet d'hydrater la peau en profondeur et aide à se protéger des rayons ultraviolets. Il se déguste nature mais aussi en brochette ou salade avec des légumes crus ou d'autres fruits de saison. Cependant, après avoir été dépiée, sa conservation n'est possible que pendant quatre jours au réfrigérateur.

...Et vertus thérapeutiques réels

Selon les résultats d'une étude, une grande consommation de la pastèque serait associée à un plus faible risque de cancer de la prostate. Des chercheurs aux Etats Unis ont démontré que l'acide aminé contenu dans ce fruit favoriserait la dilatation des vaisseaux sanguins et aiderait à la fonction érectile. Une autre étude pilote a démontré que la consommation de suppléments de pastèques en poudre améliorerait la fonction artérielle



chez les individus souffrant d'hypertension. Pour nettoyer les reins, il est recommandé de jeûner et de manger une pastèque tout au long de la journée. Elle est également bénéfique pour la constipation. Avec autant de vertus thérapeutiques, on comprend aisément que ce fruit soit autant prisé et qu'il dispose conséquemment d'un marché des plus porteurs. Toutes choses du reste confortées par l'avis des ingénieurs agronomes du CRIFAT, selon lesquels la rentabilité de cette culture est des plus fiables. A titre d'illustration, pour un investissement d'environ un millions de francs sur un hectare de terrain, on produirait 20 à 40 tonnes de pastèques, soit environ vingt millions de francs en termes de recettes. De quoi se frotter les mains, si l'on se lance dans la culture de cette plante qui se vend très bien au Cameroun.

ITINÉRAIRE TECHNIQUE DE LA CULTURE DE LA PASTÈQUE

Choix du terrain

La pastèque n'aime pas les sols inondés, le terrain doit donc avoir une légère pente en saison des pluies. En saison sèche, les parcelles ne devront pas être éloignées d'un point d'eau.

Préparation du sol

Elle doit débuter avant le début des premières pluies. En zone forestière, la première campagne aura lieu entre Février et Mars et pour la deuxième campagne entre Juillet et Aout. La préparation du sol consiste :

- Abattre et défricher systématiquement tout le couvert végétal, la pastèque n'aimant pas l'ombre ;
- Stocker les débris végétaux facilement dégradables ; ils serviront pour le paillage, le reste sera brûlé en tas ;
- Piquer la parcelle en respectant des écartements de 2 m/1 m (2 m entre les lignes et 1 m entre les plants) ce qui donne environ 5000 plants/ha
- Creuser un trou à l'emplacement de de chaque piquet d'environ 60 cm de diamètre et 40 cm de profondeur ;
- Séparer la terre de surface de celle du fond ;
- Mélanger ensuite la terre de surface avec la terre noire et de la fumure du fond (fientes de poules, compost) à raison de 3 à 4 kg par trou ; jusqu'à environ 2 cm de bord ;
- Arroser chaque trou jusqu'à ce qu'il soit saturé d'eau.

Choix des variétés

Les variétés les plus cultivées sont : charleston gray, Sugar baby, Kolack. Les critères de sélection d'une variété se feront sur la base de la résistance aux maladies et une chair ferme et sucrée.

Semis

Il peut se faire de manière directe après passage en pépinière.

Semis directe

Tremper la semence dans l'eau pendant une nuit. Le semis doit se faire immédiatement le lendemain sur terre

humidifiée. Semer à 2 cm de profondeur 3 à 4 graines dans chaque poquet en maintenant un écart de 10 cm entre elles. Prévoir environ 70 g de semences pour 1000 m². Tasser légèrement le sol.

Semis en pépinière

Prévoir une ombrrière à moitié couvertes de palme à une hauteur de 2 m environ ; mélanger la terre avec du fumier ; tracer des lignes de semis espacées de 15 cm et semer les graines espacées les unes des autres de 10 cm jusqu'à une profondeur de 3 cm maximum ; arroser régulièrement. Dès la levée, appliquer un engrais soluble riche en phosphore afin de favoriser le développement des racines ; préparer le sol 10 jours avant le repiquage comme dans le cas du semis direct, transplanter au stade de 2 à 3 feuilles ; porter les plants avec une motte de terre pour les placer dans les trous préparés. Choisir les plants les plus poreux, planter 2 à 3 plants par poquet (trou)

Arrosage

Il commence juste après la plantation ou le repiquage. Plus la plante se développe, plus elle a besoin d'eau. L'arrosage devra être régulier, 1 à 2 fois par jour tôt le matin ou tard le soir. La quantité d'eau dépend du stade de croissance de la plante et des facteurs climatiques. Éviter les feuilles au cours de l'arrosage.

Démarrage

2 à 4 semaines après le semis, procéder au 1er démarrage en ne laissant que 2 plants par poquet. Quelques temps après, faire un démarrage définitif. Remplacer les manquants et les plants maigres dans les poquets par les plants plus vigoureux provenant de la pépinière ou du démarrage.

Binage

Biner quelques jours après la levée des plants en retournant la terre pour un léger buttage. Biner également après chaque arrosage ou fertilisation.

Sarclage

Enlever régulièrement les mauvaises herbes à la main aux alentours et dans la plantation. L'on peut également utiliser les herbicides, diaron, Roundup.

Dépenses		Campagne1		
campagne	unité	quantité	Prix unitaire en FCFA	Prix total en FCFA
A -équipement/investissement				
machette	Valeur amorties	10	625	6250
lime		5	100	500
hache		5	875	4375
pelle		10	1800	18000
brouette		5	5350	26750
cordeau		1	10000	10000
pulvérisateur		5	17500	87500
arrosoir		5	2500	12500
houe		10	750	7500
Paires de bottes		10	2500	25000
total A		10		205375

Dépenses		Campagne1		
campagne	unité	quantité	Prix unitaire en FCFA	Prix total en FCFA
A -équipement/investissement				
Défrichage	h/j	20	2500	50000
Piquetage et trouaison	h/j	20	2500	50000
Achat semences	sachet	50	1000	50000
Achat engrais	sac	10	27000	270000
Achat fientes	sac	100	2000	200000
Achat pesticides	forfait	1	200000	40000
Semis	h/j	16	2500	50000
Désherbage	h/j	20	2500	40000
Sarclo-butage	h/j	16	2500	30000
Traitements phyto	h/j	12	2500	30000
fertilisation	h/j	12	2500	30000
				101000

Dépenses		Campagne1		
campagne	unité	quantité	Prix unitaire en FCFA	Recettes en FCFA
C-Commercialisation				
Récolte	h/j	16	2500	40000
Total C				40000
				Considérons la vente d'une pastèque moyenne à 150fcfa.l'on aura 500/4000=2000000

Dépenses		Campagne1		
campagne	unité	quantité	Prix unitaire en FCFA	Prix total en FCFA
Dépenses				
Transport produits récoltés	forfait	1	50000	50000
Total D				50000
E-imprévus				
Imprevus 10%				130535
Total général				1435375
Résultat				4564625

Le saviez-vous ?

16 variétés d'arachides diffusées depuis 1960

L'arachide excellente source de vitamines encore appelée cacahuète appartient à la famille des légumineuses cultivées un peu partout dans le monde. Notamment au Cameroun où on la rencontre en plusieurs variantes depuis plus de 50 ans aujourd'hui.

HISTORIQUE

L'arachide (*Arrachis hypogaea* L.) est un aliment important pour ses apports en protéines végétales et lipidiques dans une alimentation à base de féculents. De plus, les rotations culturales permettent d'améliorer la fertilité des sols en azote. Au Nord Cameroun, l'arachide est la seconde source de revenus des paysans après le coton. Et les fanes servent à l'alimentation du bétail en saison sèche. L'arachide d'origine sud américaine a été introduite par des explorateurs portugais au 16e siècle en Afrique de l'ouest d'où elle se répandit jusqu'au Cameroun. L'évolution chronologique de la culture de l'arachide dans le Nord Cameroun est marquée par l'instabilité de la production, des exportations et des prix officiels d'achat.

• Avant 1928, l'arachide était cultivée dans les champs de « case ». Les variétés traditionnelles étaient couvrantes comme le niébé (*Vigna unguiculata*), semées très espacées et exploitées en culture à la dérobée avec le sorgho. Le développement de la culture de l'arachide au Nord Cameroun résulte des initiatives prises par l'administration française pour obtenir une production commercialisable et favoriser des échanges monétaires. Si la production de l'arachide a débuté vers 1928, les premiers travaux ont été menés plus tard.

• 1948-1951 : cette période est marquée par l'échec de l'expérimentation de la motorisation de la culture de l'arachide à cause de l'inadaptation et surtout la non-rentabilité du système motorisé.

• 1952-1972 : la réussite de la sélection variétale de l'arachide conduite dans la station de guélaté et la concurrence du coton introduit en 1951, marquent un tournant décisif dans la culture de l'arachide au Nord Cameroun. La variété 28-206

Zone de culture	variétés	Année de diffusion	Caractéristiques
Nord	55-437	1960	Type Spanish précoce à graines de petites taille, port érigé, non dormante, sensible à la cercosporiose, résistante à la sécheresse, cycle de 90 jours.
	IB 66	1980	Type Virginia hâtif, graines de taille moyenne, port érigé dormance partielle, tolérante à la sécheresse, cycle de 105 jours.
	K32 37-80	1980	Type Virginia hâtif graines de petites taille, port érigé dormance partielle, pellicule rouge, tolérante à la sécheresse, cycle de 90 jours.
	CGS 269	1990	Type intermédiaire, graines de taille moyenne à grosse, port érigé, dormance partielle, tolérante à la sécheresse, cycle de 90 à 100 jours.
	CGS 1272	1990	Type intermédiaire, graines de taille moyenne à grosse, port érigé, dormance partielle, tolérante à la sécheresse, cycle de 100 à 110 jours.
	ICGV 86003	2003	Type Spanish, graines de taille moyenne à grosse, port érigé, non dormante, tolérante à la cercosporiose, cycle de 90 jours.
Centre	JL24	2003	Type Spanish, graine de taille moyenne, port érigé, non dormante sensible à la cercosporiose, tolérante à la sécheresse, cycle de 90 jours.
	28-206	1950	Type Virginia, graines de taille petite à moyenne, port érigé, dormance totale résistante à la sécheresse, cycle de 120 jours.
	IB 66	1980	Type Virginia moyen, graines de taille moyenne, port érigé dormance totale résistante à la rosette, cycle de 120 jours.
	M 513 77-1	1980	Type Virginia moyen, graines de taille petite à moyenne, port érigé, dormance totale, résistante à la roslette, cycle de 120 jours.
	K 1332-78 GH 119-20 55-437	1980 1960	Type Virginia jumbo à grosses graines, port érigé, dormance partielle, sensible à la cercosporiose, cycle de 110 jours.
SUD	RMP 91	1990	Type Virginia tardif, graines de taille moyenne port érigé, résistante à la roslette, cycle de 135-145 jours.
	K1332-78	1980	Déjà décrite plus haut.
	M 513 77-1	1980	Déjà décrite plus haut.

d'arachide améliorée, remplace à 80% les variétés traditionnelles. Le coton s'empare des zones de plaine repoussant ainsi l'arachide sur les massifs et les plateaux des Monts Mandara et certaines parties des piémonts de Mora à Guider

• 1981-1986 : l'encadrement des cultures vivrières par la société de développement de la culture du coton (SODECOTON) relance la culture arachidière dans les zones de plaine où l'arachide trouve une place de premier choix dans la rotation coton-légumineuses-céréales. Malgré le désengagement de

la (SODECOTON) pour l'encadrement des cultures vivrières vers la fin des années 1980, le regain d'intérêt de l'arachide dans la plaine, la cessation des exportations officielles, l'autoconsommation rurale croissante et la forte demande urbaine font de l'arachide une culture à vocation mixte vivrière et commerciale.

CONTRAINTE

Absence de couverture variétale, manque de formule de fumure vulgarisable, techniques culturales traditionnelles et technologies post-récolte inadaptées, biotiques (présence de maladies foliaires et de prédateurs), abiotiques (infertilité des sols, insuffisance et mauvaise répartition des pluies) et socio-économiques (non organisation de la filière arachide, de l'encadrement technique des producteurs, de prix officiels d'achat et de crédit de campagne). En zone humide, il y a la variabilité génétique des variétés locales, la cercosporiose et la rosette.

IMPACTS

Importante augmentation des rendements avec les nouvelles variétés de 1,0 à 3t/ha qui couvrent tous les champs et inondent les marchés nationaux et sous régionaux. Trois variétés d'arachides ont obtenu un certificat d'obtention végétale valide de 11 ans : CGS 383 CGS 310 et CGS 1272. 16 variétés sélectionnées d'arachides diffusées en milieu paysan depuis 1965.





NOTRE EXPERTISE A VOTRE SERVICE

TONER SUPER 45 SE

Lambda-cyhalothrine 15 g/l + Thiaméthoxame 30g/l



**INSECTICIDE À LARGE SPECTRE
POUR TOUTES VOS CULTURES**

Rue 1.810 Bonateki- Deido / B.P 5724 Douala - Cameroun
Tél : +237 233 47 15 35 / 233 40 02 79 / Email: info@royalchimie-phyto.cm
www.royalchimie-phyto.cm